

**AGENCE MONETAIRE DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST (AMAO)**



RAPPORT ANNUEL 2007

Freetown, juin 2008

Table des matières

INTRODUCTION	3
1 PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA CEDEAO (PCMC)	3
1.1 Mécanisme de surveillance multilatérale	3
1.2 Accélération du projet de monnaie unique de la CEDEAO	4
1.3 Etudes	6
1.4 Séminaires et ateliers de sensibilisation	7
1.5 Réunions et missions	8
1.6 Système de compensation multilatérale et de cheques de voyage	14
2 SITUATION RESUMEE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE	14
2.1 CEDEAO	14
2.2 UEMOA	25
2.3 ZMAO	30
3 Développement en matière de taux de change des monnaies de la CEDEAO	34
3.1 Evolution par rapport à l'UCAO	34
3.2 Analyse trimestrielle	35
3.3 Taux de change bilatéraux	39
3.4 Evolution des taux de change sur les marchés parallèles	39
4 ADMINISTRATION ET FINANCES	40
4.1 Ressources humaines	40
4.2 Développement des ressources humaines	41
4.3 Réunion du comité des opérations et de l'administration	42
4.4 Amélioration de l'efficacité de la communication dans le milieu de travail	43
4.5 Orientation de la direction	43
4.6 Audit des états financiers 2006	43
4.7 Situation financière	43

Introduction

L'année 2007 a été l'une des années les plus difficiles dans les annales de l'histoire de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest. L'Agence a été confrontée à un certain nombre de problèmes administratifs et financiers qui ont conduit à un changement de direction au cours du dernier trimestre de l'année. En dépit de ces difficultés d'ordre opérationnel, les activités de l'Agence se sont poursuivies, conformément au Programme de travail 2007, qui avait été élaboré en vue de renforcer la mission première de l'Agence au titre du suivi du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO (PCMC). L'Agence a également pris des dispositions afin de parachever ses opérations dans le cadre du mécanisme de compensation multilatérale de la CEDEAO et du système de chèques de voyage, conformément à une recommandation du Comité des gouverneurs.

Le présent rapport résume les activités entreprises par l'Agence, en 2007, au titre du Programme de coopération monétaire et des autres activités connexes. Il donne également un aperçu des dispositions prises en vue de parachever les opérations concernant le mécanisme de compensation et le système de chèques de voyage et présente, enfin, les grandes lignes du Programme de travail 2008.

1. PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA CEDEAO (PCMC)

La principale activité au titre du PCMC a concerné le suivi de l'évolution macroéconomique et de la performance des pays membres dans le cadre du programme de convergence. Dans le cadre de l'exercice normal de ses fonctions, l'Agence a effectué un certain nombre de missions et collaboré efficacement avec la Commission de la CEDEAO, les banques centrales et les autres institutions pour les questions d'intérêt commun. Une activité importante a trait à l'étude des voies et moyens d'accélérer le projet de monnaie unique, suite à une directive donnée, à cet égard, par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. Les détails pertinents des activités et résultats de l'Agence sont présentés ci-dessous.

1.1 Mécanisme de surveillance multilatérale

L'AMAO a rencontré un certain nombre de difficultés en ce qui concerne l'exercice de la fonction de surveillance multilatérale, en 2007. Tout d'abord, l'automatisation du mécanisme de surveillance multilatérale, qui devait commencer au cours de l'année précédente, a également été retardée pendant l'année considérée. Par conséquent, l'installation prévue des équipements VSAT au siège de l'AMAO, en vue

d'établir des liaisons de télécommunications avec les banques centrales et les autres institutions de la CEDEAO, n'a pu être effectuée comme prévu. On se rappellera que le projet ECOSTAT, au titre duquel ce programme d'informatisation était censé être financé au départ, a expiré au cours du dernier trimestre de 2005. Par conséquent, le Centre d'informatisation communautaire de la Commission de la CEDEAO a demandé le réexamen du programme au titre du projet ECOWAN. Cependant, le financement pertinent de ce projet n'a pu être décaissé à temps par la Banque africaine de développement, car l'étude de faisabilité pertinente n'était pas achevée à la fin de 2007. Compte tenu de son importance, l'Agence continuera d'assurer le suivi de l'évolution de la situation et de prendre les contacts nécessaires, le cas échéant, afin d'assurer le démarrage du projet en temps opportun.

La question importante suivante au titre du mécanisme de surveillance multilatérale concerne la mise sur pied effective des Comités nationaux de coordination (CNC) dans tous les pays membres. Ce programme s'est poursuivi à un rythme plutôt lent. Malheureusement, le forum des CNC, prévu pour le premier trimestre 2007, par le Secrétariat conjoint AMAO/CEDEAO a été reporté, en raison de problèmes logistiques. Cependant, l'AMAO a continué de maintenir des contacts réguliers avec les membres identifiables afin de

maintenir l'élan nécessaire pour la poursuite des opérations. Mettant à profit également l'occasion offerte par un exposé sur les activités de l'AMAO devant le Parlement de la CEDEAO, en juillet 2007, l'Agence a lancé un appel aux parlementaires afin qu'ils aident à mettre au point des instruments juridiques pertinents en vue de faciliter la création et le fonctionnement des CNC dans leurs pays respectifs.

La fonction de surveillance multilatérale de l'AMAO a également connu une période de léthargie pendant l'année considérée. Contrairement au calendrier établi pour deux missions d'évaluation sur le terrain, l'Agence n'a pu exécuter cet aspect de la fonction de surveillance, en raison de difficultés financières. Nonobstant ces difficultés, l'Agence a continué d'étudier la performance des pays membres sur une base hors site.

1.2 Accélération du projet de monnaie unique de la CEDEAO

Suite aux instructions données par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO au cours de son Sommet tenu à Abuja en juin 2007, visant à réviser l'actuelle stratégie à deux régimes afin de la remplacer par une approche unique accélérée conduisant à la création d'une monnaie commune pour l'Afrique de l'Ouest, le Secrétariat conjoint AMAO/CEDEAO s'est réuni à Freetown en juillet 2007 afin de définir les prochaines étapes.

Sous les auspices du Secrétariat conjoint, l'AMAO a préparé, par la suite, un document de base qui a fait le bilan des progrès accomplis depuis 2000 dans le cadre de l'actuelle approche à deux régimes. Le document a souligné le fait que, en dépit des progrès importants accomplis dans le cadre de l'actuelle stratégie, la réalisation de l'objectif ultime de la monnaie unique serait considérablement retardée, compte tenu du temps nécessaire pour que les interactions de marché s'effectuent, au terme de l'achèvement du projet de la ZMAO en 2009 et pour la tenue de négociations ultérieures en vue d'une fusion entre les blocs de la ZMAO et de l'UEMOA. Compte tenu de la nécessité d'accélérer le programme de coopération monétaire et vu que certains pays remplissent, à l'heure actuelle, les conditions de base, le document a proposé, en définitive, les trois options suivantes, chacune pouvant être mise en œuvre d'ici à 2010, sous réserve de la prise préalable des dispositions pertinentes :

- ◆ Option I : Création de l'Union monétaire de la CEDEAO sur la base des critères de convergence quantitatifs et qualitatifs définis ;
- ◆ Option II : Création de l'Union monétaire de la CEDEAO par une décision politique sans aucune condition préalable ; et
- ◆ Option III : Création de l'Union monétaire de la CEDEAO par le biais de l'adhésion des pays non membres de l'UEMOA à l'Union

économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) existante.

L'option I dépendrait, dans une large mesure, des progrès enregistrés au titre de l'actuelle approche étape par étape à deux régimes. Chacun des quinze Etats membres de la CEDEAO serait appelé à adhérer à l'union monétaire proposée, en tant qu'Etat séparé sur la base de critères d'éligibilité prescrits et aucun pays ne bénéficierait d'un traitement préférentiel. Elle repose également sur l'hypothèse selon laquelle le projet de la ZMAO serait maintenu jusqu'en 2009 avec tous ses programmes, hormis la création de la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) et l'introduction de l'éco (la monnaie commune proposée pour la deuxième zone monétaire). Le document recommande, en outre, que cette option nécessiterait l'adoption de certaines mesures afin de sauvegarder les acquis du processus de convergence, notamment l'harmonisation des différents critères de convergence macroéconomique, le renforcement de la qualité de la surveillance multilatérale, l'introduction de sanctions afin de mettre un terme au non-respect des repères recommandés et la création immédiate de la Banque centrale de la communauté.

L'option II suppose une unification monétaire immédiate de l'ensemble des quinze pays de la CEDEAO, à compter d'une date mutuellement convenue qui serait précisée par les

autorités politiques et monétaires. Elle dépend de la conviction selon laquelle la création d'une union monétaire est fondamentalement une décision politique fondée sur la reconnaissance de l'interdépendance géographique et culturelle, le caractère commun du destin politique et la nécessité de faire preuve de solidarité entre pays. Ainsi, la convergence macroéconomique et l'harmonisation des politiques seraient étudiées à posteriori et non a priori. Cette option comporte l'avantage d'être la manière la plus facile d'assurer l'unification dans les plus brefs délais possibles. Cependant, la faisabilité technique de cette option semble douteuse, compte tenu des fondamentaux économiques plutôt divergents entre pays et des cas d'instabilité macroéconomique qui ne peuvent soutenir la durabilité et la crédibilité de la monnaie unique proposée.

L'option III consisterait à parvenir à un accord au niveau de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO pour que les pays non membres de la zone CFA adhèrent à l'UEMOA. Bien que cette décision serait essentiellement politique, l'éligibilité à l'accès reposerait sur des considérations macroéconomiques, juridiques et autres. Dans ce cas, une banque centrale qui adopterait le franc CFA deviendrait tout simplement une succursale de la BCEAO. L'avantage de cette option tient essentiellement au fait que

l'UEMOA dispose des capacités techniques nécessaires pour tenir lieu de noyau pour une union monétaire à l'échelle de la CEDEAO. La certitude de la stabilité macroéconomique des nouveaux membres (telle que démontrée par la stabilité des prix constatée au sein de l'UEMOA et l'efficacité de la politique monétaire de la BCEAO) et les coûts relativement insignifiants de la transition par rapport à une situation où l'union monétaire serait créée ex-nihilo constituent d'autres avantages. Cependant, cette option comporte des difficultés qui tiennent aux réserves afférentes aux liens au titre de la politique monétaire avec le Trésor français et à l'idée selon laquelle l'UEMOA et le franc CFA sont des vestiges du système colonial français en Afrique.

1.3 Etudes

Pendant l'année considérée, l'Agence avait prévu d'effectuer les quatre études ci-après :

- Création d'une zone monétaire viable en Afrique de l'Ouest ;
- Impact des fluctuations des cours du pétrole sur le processus de convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO ;
- Impact des chocs exogènes sur le processus de convergence macroéconomiques au sein de la CEDEAO ;
- Revue de l'étude sur le mécanisme de taux de change de la CEDEAO.

La première étude visait à passer en revue les options qui s'offrent pour la

mise en commun des mécanismes de taux de change divergents en Afrique de l'Ouest et à créer une base empirique pour l'élaboration d'autres politiques et programmes appropriés en vue de favoriser la réalisation rapide de l'objectif de l'intégration monétaire. Les termes de référence pertinents de cette étude, qui devaient être élaborés par un consultant, ont été approuvés et publiés en 2007 dans quelques journaux importants des pays membres. Malheureusement, aucune offre n'a été reçue de manière à assurer le démarrage de l'étude. La Direction a décidé, par la suite, de surseoir à toutes mesures concernant cette étude, en attendant le résultat de l'examen en cours du projet de monnaie unique de la CEDEAO.

Les deuxième et troisième études, visant à prendre en compte des portées différentes des analyses, tendaient à diagnostiquer les conséquences des chocs exogènes sur le processus de convergence. Le travail sur ces études est en cours et devrait être achevé sous peu.

Le quatrième projet visait également à étudier le Mécanisme de taux de change 2002 afin de mettre au point une méthode permettant de gérer l'évolution du taux de change et la convergence des différentes monnaies en Afrique de l'Ouest au cours de la période intérimaire précédant le démarrage de l'union monétaire. Les travaux au titre de ces projets sont en cours.

Outre les études susmentionnées, l'Agence est en train d'élaborer les termes de référence d'une autre étude sur la « Libéralisation du marché de capitaux au sein de la CEDEAO ». La nécessité d'exécuter cette étude, qui a été proposée au cours de l'une des sessions du Secrétariat conjoint AMAO/CEDEAO, tient à la conviction selon laquelle la libéralisation des politiques financières des différents pays, pris individuellement, serait de nature à faciliter la libre circulation des biens financiers dans la région.

1.4 Séminaires et ateliers de sensibilisation

L'AMAO a organisé deux séminaires de sensibilisation à Bamako et à Conakry le 2 mai et le 9 juillet 2007, respectivement. Ces séminaires faisaient partie d'un plan complexe visant à mobiliser l'engagement et l'appropriation des principales parties prenantes et du grand public autour du programme de coopération monétaire. Les séminaires, qui avaient pour thème « Vers la monnaie unique de la CEDEAO », avaient regroupé des fonctionnaires des banques centrales, des Ministères des finances, des bureaux pays de la Banque mondiale, des banques commerciales, des membres du corps diplomatique et consulaire, des chambres de commerce, des milieux universitaires et du grand public des pays respectifs concernés. Les exposés, qui se sont avérés très utiles, ont fait le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre des différents sous-

programmes au titre du Programme de coopération monétaire. Ceux-ci comprenaient, notamment, la Convergence macroéconomique, le Système de libéralisation des échanges, la Libéralisation du compte de capital et financier et le Mécanisme de compensation multilatérale. D'autres orateurs ont également abordé le rôle des banques commerciales dans le processus d'intégration. Après avoir discuté des défis qui constituent un frein à la mise en œuvre sans heurt du programme, les participants ont souligné la nécessité pour les pays membres de faire preuve d'engagement à l'égard du processus d'intégration, en s'attachant à atteindre les objectifs fixés et à appliquer les protocoles pertinents.

L'AMAO a également participé à deux ateliers sur la création de la base de données de la CEDEAO pour le Mécanisme de surveillance multilatérale (ECOMAC) à Lomé, du 21 au 26 mai 2007 et du 30 juillet au 1er août 2007. A ces ateliers, ont pris part des experts des bureaux nationaux de la statistique, des ministères des finances, des banques centrales et des institutions régionales de la CEDEAO en charge des différents aspects du programme d'intégration monétaire, à savoir l'IMAO, l'UEMOA et la Commission de la CEDEAO. Ces ateliers ont constitué une occasion pour les participants de faire le bilan de la mise en œuvre du projet régional de base de données, de se familiariser avec son cadre technique et son logiciel d'application, de définir les

modalités de l'introduction de la mise à jour et de la validation de la base de données dans les pays membres et d'évaluer la stabilité/solidité de l'application en vue de faciliter la préparation des rapports de convergence. Il a été indiqué que la Commission de la CEDEAO envisageait de parachever et de soumettre le projet de protocole pertinent à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO aux fins d'adoption en décembre 2007, après son examen par les experts.

1.5 Réunions et missions

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, l'AMAO a également organisé un certain nombre de réunions et de missions dans les Etats membres et a été invitée à participer à d'autres. La présente section résume les différentes activités exécutées, à cet égard.

- ❖ L'AMAO a effectué deux missions séparées à Accra et à Dakar du 12 au 15 février 2007. Le but de ces missions était d'obtenir des informations et des données préliminaires auprès des Départements des études de la Banque du Ghana et de la BCEAO relatives aux études effectuées dans ces pays sur l'impact des chocs exogènes sur leurs économies et d'obtenir leur collaboration éventuelle avec l'AMAO pour certaines études prévues pendant l'année. En outre, ces missions visaient également à passer en revue le travail accompli par l'IMAO et la

BCEAO sur les systèmes de paiement au sein de la ZMAO et de l'UEMOA, et d'autres études sur le système financier, afin d'aider l'AMAO à identifier les domaines qui requièrent des études plus approfondies.

- ❖ Au titre du Mécanisme de surveillance multilatérale, le Secrétariat conjoint AMAO/CEDEAO a organisé deux réunions, à tour de rôle, au Nigeria et en Sierra Leone pendant l'année.
- La première réunion, prévue du 12 au 13 mars 2007 à Abuja, a passé en revue l'état de la mise en œuvre des activités en 2006 et élaboré un programme de travail conjoint pour 2007. Dans le cadre des efforts de collaboration entre les deux institutions, le Secrétariat a présenté un certain nombre d'activités visant à approfondir le programme d'harmonisation des statistiques et la mise sur pied des Comités nationaux de coordination (CNC). La réunion a également convenu d'effectuer des missions conjointes dans les pays membres afin d'étendre la portée et la pertinence du rapport sur la surveillance multilatérale. La réunion a examiné, par ailleurs, les termes de référence de l'étude proposée sur la libéralisation du marché monétaire et des capitaux au sein de la CEDEAO, examiné des sources de financement de rechange pour le Secrétariat conjoint et fait le bilan du programme d'interconnectivité VSAT de l'AMAO en vue d'améliorer ses communications avec les institutions de la CEDEAO et les banques centrales dans la région.
- La deuxième réunion du Secrétariat conjoint AMAO/CEDEAO, qui a eu lieu à Freetown du 17 au 19 juillet 2007, a également fait le bilan des progrès au titre des activités présentées dans le cadre du 9ème plan de travail du FED et discuté des conclusions de la 32^e réunion ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, tenue le 15 juillet 2007. Les délégués ont également saisi cette occasion pour planifier des séminaires de sensibilisation dans quelques pays membres et un programme de formation à l'intention des CCN et du personnel du Secrétariat conjoint. Par ailleurs, cette réunion a constitué une occasion pour le Secrétariat conjoint de se pencher sur la directive de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement relative au Projet de la monnaie unique de la CEDEAO.
- ❖ Afin de souligner l'importance de la réunion et des activités du Secrétariat conjoint CEDEAO/AMAO, le nouveau Commissaire de la CEDEAO en charge de la politique macroéconomique s'est rendu à l'AMAO du 23 au 24 juillet 2007, à Freetown. Outre qu'il s'est familiarisé avec les opérations de

l'AMAO, le Commissaire a discuté des recommandations de la réunion du Secrétariat conjoint CEDEAO/AMAO qui s'était tenue la semaine précédente. Au nombre des principales questions passées en revue par le Commissaire figurent le Projet de monnaie unique de la CEDEAO, la nécessité d'harmoniser les critères de convergence macroéconomique divergents des trois groupements d'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest et les modalités de renforcement des CCN, ainsi que les domaines de coopération entre l'AMAO et la CEDEAO. Il a également saisi cette occasion pour rencontrer la Direction du Comité de coordination national à Freetown, rencontre au cours de laquelle ils ont eu des échanges de vues sur leurs activités et problèmes opérationnels.

- ❖ Dans le cadre de l'amélioration des relations avec les institutions sœurs, l'AMAO a organisé une mission de deux jours à la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, Burkina Faso, du 8 au 9 août 2007. Les échanges avec le Commissaire et d'autres fonctionnaires du Département des politiques économiques ont porté essentiellement sur un certain nombre de questions d'intérêt commun, notamment : la performance macroéconomique des pays membres, le programme d'harmonisation des statistiques, l'extension des politiques libérales

sur la libre circulation des biens et des personnes à tous les pays de la CEDEAO, l'organisation de la surveillance multilatérale au sein de l'UEMOA, la nécessité d'étendre les responsabilités des CCN au sein de l'UEMOA en amendant les dispositions légales pertinentes et la directive des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO concernant l'étude de l'approche à deux régimes et la nécessité d'accélérer le processus d'intégration monétaire. L'AMAO et l'UEMOA ont également saisi cette occasion pour discuter des modalités d'amélioration de la coopération entre les deux institutions, en particulier en ce qui concerne l'échange de données et de documents. Cette réunion, a souligné la nécessité pour les deux institutions de maintenir la collaboration cordiale et fructueuse qui existe, à l'heure actuelle, entre elles. Pour ce faire, il a été convenu qu'un document de travail définissant les domaines pertinents de coopération entre les deux institutions soit élaboré, dès que possible.

- ❖ L'AMAO a également été invitée, entre autres institutions communautaires, à prendre la parole devant la 1^{re} session ordinaire de la deuxième session du Parlement de la CEDEAO, du 15 au 30 mai 2007, à la Commission de la CEDEAO à Abuja. Le Parlement de la CEDEAO avait invité les

institutions pertinentes dans le cadre de l'exercice de restructuration récent des institutions communautaires en vue d'optimiser les synergies entre ces institutions. Par conséquent, l'AMAO a fait un exposé sur ses activités et défis opérationnels. En particulier, elle a saisi cette occasion pour expliquer son rôle et mis en exergue la nécessité pour les parlementaires de l'aider à mettre sur pied les CNC, un organisme clé du mécanisme de surveillance multilatérale.

- ❖ Dans le cadre de son programme d'harmonisation des statistiques, la Commission de la CEDEAO a invité l'AMAO à une réunion des comités régionaux sur les comptes nationaux et l'indice des prix à la consommation du 25 au 27 juillet 2007 à Lomé. L'objectif de cette réunion était de passer en revue la mise en œuvre des programmes à moyen terme et d'évaluer les capacités des bureaux nationaux de la statistique à mettre en œuvre les programmes pertinents. Les participants ont souligné la nécessité pour les pays membres d'accélérer le programme d'harmonisation des statistiques.
- ❖ Dans le cadre de son processus de restructuration, l'AMAO a organisé une réunion de son Comité des opérations et de l'administration, à son siège à Freetown, Sierra Leone, du 25 au 27 juin 2007. Cette réunion a

examiné trois principales questions, en l'occurrence : le projet de conditions de service intégrées pour le personnel, le projet de nouvel organigramme de l'AMAO et un mémorandum sur la participation des Ministres des finances aux réunions statutaires de l'AMAO. Il convient de souligner, en particulier, que les participants ont souligné la nécessité d'étendre la portée de l'organisation de la structure actuelle comportant un département à deux principaux domaines d'activités (comprenant le Département des études et de la surveillance multilatérale et le Département de la réglementation bancaire et des systèmes de paiement) afin de permettre à l'Agence d'exercer efficacement ses fonctions. A cet égard, la réunion a également convenu de la nécessité pour l'AMAO de renforcer ses capacités de ressources humaines dans les domaines des études, de la supervision bancaire et du développement des systèmes de paiement.

- ❖ L'Association des banques centrales africaines (ABCA) a invité l'Agence à participer à sa 31^e Assemblée générale ordinaire, tenue à Tripoli, Libye, le 15 août 2007. Au cours d'un symposium sur la « Microfinance, les coopératives d'épargne et de crédit en matière d'allégement de la pauvreté », qui avait précédé cette Assemblée, les Gouverneurs ont mis l'accent sur le rôle

primordial qu'un système financier développé joue afin d'assurer l'accès aux services financiers et ont indiqué que les institutions de microfinance peuvent contribuer à faire reculer la pauvreté, pour autant que certaines faiblesses, notamment les taux d'intérêt élevés, soient surmontées. L'Assemblée s'est félicitée des progrès accomplis par les cinq groupements sous-régionaux en matière de mise en œuvre du Programme de coopération monétaire africain (PCMA) et a pris note d'une directive du Guide de la Révolution Alfateh, le Frère Muammar El Ghadafi, concernant la nécessité de créer dans l'immédiat certaines institutions financières africaines. Par la suite, ils ont convenu de mettre sur pied un comité conjoint ABCA/Union africaine afin de réconcilier leurs stratégies en vue de la création de la banque centrale africaine et de donner des conseils sur la mise au point de la banque d'investissement africaine et du fonds monétaire africain. Les Gouverneurs ont demandé, en outre, aux sous-régions de mettre en œuvre l'harmonisation des systèmes de paiement au niveau régional et de faire rapport sur les progrès accomplis au cours des réunions annuelles de l'ABCA. Dans le cadre de ses délibérations, l'Assemblée a élu M. Farhat O. Bengdara, Gouverneur de la Banque centrale de Libye, en qualité de Président pour

l'exercice financier 2007/08 et pris note de la désignation par la BCEAO de M. Samuel Méango en qualité de Secrétaire exécutif de l'Association.

- ❖ Suite à l'appel lancé par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement en vue de réviser l'actuelle approche d'intégration monétaire à deux régimes, la Commission de la CEDEAO a convoqué une réunion technique comprenant l'AMAO, l'IMAO et l'UEMOA, du 25 au 27 septembre 2007 à Accra, afin d'examiner la question. En présentant leurs memoranda respectifs, les institutions participantes ont souligné la lenteur de l'actuelle approche à deux régimes et présenté différentes options visant à accélérer le processus d'intégration monétaire régionale. Par la suite, la réunion a recommandé trois options afin d'adopter une approche unique de la création d'une monnaie commune en Afrique de l'Ouest, à savoir le big bang, l'approche purement progressive et l'approche de la masse critique, chacune pouvant démarrer en décembre 2009. Cependant, les participants ont préféré l'option de la masse critique, en raison de ses avantages par rapport aux autres options, car elle comporte l'avantage de regrouper les principales économies de l'Afrique de l'Ouest.¹ Afin d'assurer la

¹ Au titre de cette fonction, l'intégration commencera, pour autant qu'une "masse

durabilité future de l'union monétaire proposée, la réunion a suggéré la nécessité de créer des institutions financières crédibles et solides, d'adopter un pacte de croissance et de stabilité, et d'institutionnaliser les missions de surveillance multilatérale, comprenant les institutions régionales qui ont reçu pour mission de mettre en œuvre le Programme de coopération en Afrique de l'Ouest.

- ❖ Suite à la réunion technique sur les institutions régionales au titre du projet de monnaie unique de la CEDEAO, tenue à Accra du 25 au 27 septembre 2007, la Commission de la CEDEAO a invité l'AMAO à une réunion extraordinaire du Conseil de convergence le 9 octobre 2007. La réunion a examiné le rapport de la réunion du Comité technique, qui avait précédé celle du Conseil. Tout en se déclarant favorable à l'option de la masse critique, le Conseil de convergence a entériné une recommandation du Comité technique concernant la nécessité d'effectuer une étude de faisabilité, afin de déterminer le meilleur choix, en tenant compte des autres options proposées par les institutions régionales, et proposé un programme chronologique précis en vue de la réalisation de l'objectif de la monnaie unique. A cet égard, le

critique” de pays représentant au moins 75 % du PIB de la CEDEAO remplisse les critères de convergence.

Conseil a demandé à la Commission de la CEDEAO d'élaborer des termes de référence appropriés, en collaboration avec les institutions régionales, de proposer des consultants éligibles pour l'étude et de soumettre un rapport d'activité à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, dès que possible.

- ❖ L'Agence a également participé aux réunions statutaires biennuelles de la ZMAO, organisées par l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) en mai et novembre 2007 à Abuja et à Conakry, respectivement. Ces réunions devaient se pencher sur une proposition relative aux transactions avec les monnaies des pays membres de la ZMAO dans chaque pays et évaluer la performance des pays membres en vue de la réalisation de la deuxième union monétaire en Afrique de l'Ouest, d'ici au 1^{er} décembre 2009. Après avoir examiné les questions pertinentes au cours de la réunion tenue à Conakry en novembre 2007, le Conseil de convergence a exhorté ses pays membres à faire preuve d'engagement à l'égard du projet d'intégration monétaire en ratifiant et en adaptant les statuts pertinents, en intensifiant la sensibilisation et en adoptant des lois sur la responsabilité

budgétaire comme stratégie en vue d'assurer la prudence budgétaire. Le Conseil a adopté, en outre, des normes uniformes pour les chèques, les procédures de traitement automatisées et a également approuvé les transactions avec les monnaies nationales à travers les frontières nationales, en tant qu'initiative pure du secteur privé, sans l'intervention des banques centrales.

1.6 Système de compensation multilatérale et de chèques de voyage

Suite à l'effondrement du Mécanisme de compensation multilatérale de la CEDEAO et du Projet de chèques de voyage, le Comité des gouverneurs, au cours de sa 34^e réunion ordinaire, tenue à Ouagadougou en décembre 2006, a demandé à l'AMAO de se retirer de la gestion opérationnelle de ces activités. A cet égard, l'AMAO avait été invitée à effectuer des études en vue de proposer un système de paiement de rechange qui prendrait en compte les innovations techniques modernes, en conformité avec les réalités économiques actuelles de la région de l'Afrique de l'Ouest.

Conformément à cette directive, l'AMAO a suspendu le calcul mensuel des intérêts sur les positions débitrices et créditrices des banques centrales membres. En outre, l'Agence a poursuivi l'exercice de retrait commencé l'année précédente

avec la destruction des stocks de chèques détenus par les Banques centrales du Nigeria, de la Gambie et de la Sierra Leone.

Suite à l'apurement des dettes de longue date entre les principales banques participantes en novembre 2006, l'Agence est en train de parachever les états de réconciliation et les registres comptables pertinents en vue de faciliter la suspension officielle du mécanisme par le Comité des gouverneurs. Entre-temps, elle est en train d'étudier les termes de référence des modalités d'harmonisation des mécanismes de paiement existants dans la région.

2. DEVELOPPEMENTS MACROECONOMIQUES EN 2007

Dans ce paragraphe sont décrits les développements macroéconomiques au sein de la CEDEAO et dans les deux zones (UEMOA et ZMAO). Il s'intéresse également au niveau des performances dans le cadre de la convergence macroéconomiques au sein de la CEDEAO. Aussi, cette analyse est censée permettre d'en savoir plus sur le processus de convergence générale au sein de la région. Il convient de souligner, par ailleurs, que l'effet dominant du Nigeria a été également traité séparément tant dans le cas de la CEDEAO que dans celui de la ZMAO.

2.1 CEDEAO

2.1.1 Situation économique, financière et monétaire en 2007

L'activité économique des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) s'est inscrite en 2007, comme indiqué dans le chapitre précédent, dans un contexte international relativement peu favorable pour la majeure partie des pays membres, marqué notamment par le regain des tensions sur les prix à la consommation dans de nombreux pays industrialisés et les incertitudes croissantes sur les perspectives économiques. Au plan interne, la situation économique et financière de la majeure partie des pays membres de la CEDEAO est caractérisée par des résultats peu favorables de la campagne agricole 2007/2008 et des tensions sur les prix des produits de première nécessité. En outre, la persistance des lenteurs dans la mise en oeuvre des réformes structurelles a pesé sur les conditions de relance des investissements productifs. Les progrès enregistrés dans la résolution des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, en Guinée Conakry et au Togo, ont permis à ces pays de renouer avec les institutions de Bretton - Woods, même si le cas de la Guinée reste toujours préoccupant.

2.1.1.1 Secteur réel

D'une manière générale, les efforts de redressement des économies

déployés par les Etats membres de la communauté n'ont pas produit les effets attendus du fait de la persistance d'une série de contraintes. L'activité économique a continué d'être affectée par les effets induits des chocs liés aux aléas climatiques et à la flambée des cours mondiaux des matières premières. En outre, la crise énergétique qui a sévi dans plusieurs Etats membres, a eu un impact défavorable sur la croissance économique et l'inflation.

a. Production

Malgré le contexte international difficile, la croissance économique de la communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest a atteint 5,4 % en 2006, un taux nettement inférieur à celui de 2005 mais qui devrait rebondir à 5,5 % en 2007 puis atteindre 7,9 %, en 2008. Au sein de l'Union économique et monétaire ouest - africaine (UEMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), l'activité a continué de pâtir des effets négatifs de l'agitation politique persistante en Côte d'Ivoire, principale économie de l'union. La croissance économique de l'union s'est stagnée à 2,9% en 2007. Le Bénin, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Togo ont connu un redressement de l'activité économique en 2007, tandis que l'économie ivoirienne a amorcé une légère reprise. Le Burkina, le Mali et le Niger ont, en revanche, enregistré un recul de leur taux de croissance économique Parmi les cinq pays de membres de la ZMAO (Gambie, Ghana, Guinée, Nigeria et Sierra

Leone), le Nigeria – de loin l'économie la plus importante – a affiché un taux de croissance du PIB de 6,4 % en 2007, contre 6,2 % en 2006, sous l'effet des arrêts de la production de pétrole dans le delta du Niger. Les prévisions pour le Nigeria en 2008 tablent sur une accélération, à 9,1 %, sous l'effet en particulier de la nouvelle poussée des prix du pétrole mais aussi d'une production accrue. Les performances de la Guinée ne se sont pas encore redressées en 2007 (1,8 % en 2007 contre 2,4 % en 2006), alors que le Ghana, la Sierra Leone et la Gambie s'en sont assez bien sortis en 2007 même si pour les deux dernières, les performances sont inférieures à celles de l'année 2006 (respectivement 6,2 ; 6,8 et 6,3 %).

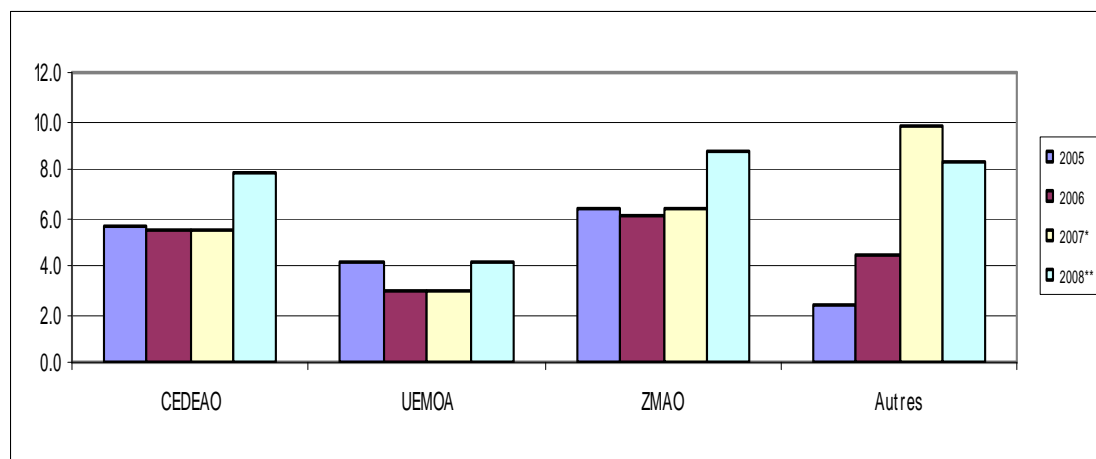
Pour l'année 2008, les perspectives indiquent un taux de croissance de 7,9%, sous l'hypothèse de conditions

climatiques favorables et l'apaisement des tensions socio politiques. Par ailleurs, les négociations en cours avec les institutions de Bretton Woods pourraient également déboucher sur la conclusion d'un programme de facilitation pour la réduction de pauvreté et la relance de la croissance (FRPC) en Côte d'Ivoire et au Togo. Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé est attendu. Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton dans la plupart des Etats membres, du niveau élevé des cours des produits pétroliers, de la hausse des prix des produits alimentaires importés et de la dépréciation du dollar par rapport à l'euro.

Tableau 2.1: Taux de croissance du PIB réel dans les Etats membres de la CEDEAO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008**
CEDEAO	3,7	6,8	5,1	5,7	5,4	5,5	7,9
UEMOA	1,3	3,1	2,8	4,1	2,9	2,9	4,2
BENIN	4,4	3,9	3,1	2,9	3,8	4,2	5,4
BURKINA FASO	4,6	8,0	4,6	7,1	5,5	4,3	4,5
COTE D'IVOIRE	-1,6	-1,7	1,6	1,8	1,2	1,5	2,9
GUINEE BISSAU	-7,1	0,6	3,2	3,8	1,8	2,5	4,0
MALI	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	1,5	4,7
NIGER	5,8	3,8	-0,8	7,4	5,1	3,1	4,9
SENEGAL	1,2	6,7	5,6	5,3	2,1	5,0	5,4
TOGO	-0,2	4,8	2,5	1,3	1,8	2,5	3,8
ZMAO	4,6	8,8	6,3	6,4	6,1	6,3	8,8
GAMBIE	1,3	7,4	6,6	2,1	6,7	6,3	7,0
GHANA	4,5	5,2	5,6	5,9	6,4	6,2	7,0
GUINEE	4,2	1,2	2,3	3	2,4	1,8	4,5
NIGERIA	4,6	9,6	6,6	6,5	6,2	6,4	9,1
SIERRA LEONE	6,5	10,7	9,6	7,5	7,3	7,0	6,5
Autres	6,2	2,4	4,5	9,8	7,7	8,3	6,2
CAP-VERT	5,1	5,3	4,7	5,8	10,8	6,9	7,7
LIBERIA	7,8	-1,9	-2,8	1,4	7,8	9,4	9,5

Graphique 2.1 : Taux de croissance du PIB réel dans les Etats membres de la CEDEAO



Sources : BCEAO, AMAO, IMAO et FMI * = estimé ; **=provisoire

b – Inflation

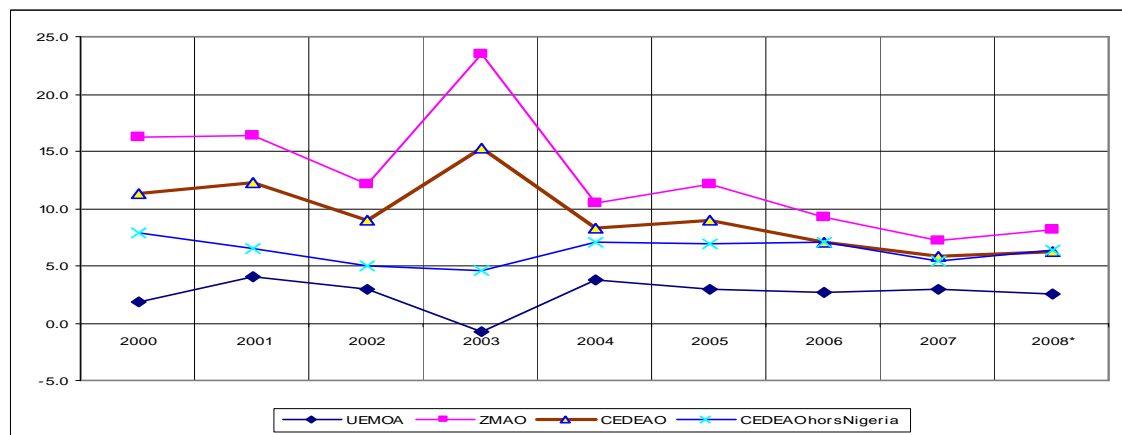
Le taux d'inflation moyen de la région s'est replié en 2007, à 5,8 %, après une année 2006 d'inflation plus importante (7,1 %). Dans de nombreux pays de l'UEMOA, l'augmentation du prix des denrées alimentaires – liée à la sécheresse qui a provoqué une crise alimentaire dans la région – et celle du carburant ont eu un effet haussier

sur l'inflation. Elle a légèrement augmenté passant de 2,7 à 2,9 % en 2007. Toutefois, les pays de l'UEMOA dont la monnaie est rattachée à l'euro continue de bénéficier d'un taux d'inflation moyen bien moindre que les pays membres de la ZMAO (zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest) qui eux affichent tous (excepté la Gambie) des taux supérieurs ou égaux à 5 %.

L'inflation des pays de la ZMAO s'est cependant globalement repliée entre 2006 et 2007. La hausse des prix est passée entre 2006 et 2007 : de 9,2 à 7,2 % soit individuellement 39,1 à 12,8 en Guinée ; de 8,5 à 6,6 % au Nigeria ; de 10,9 à 12,8 % au

Ghana ; de 9,5 à 11,7 % en Sierra Leone ; et de 1,4 à 1,7 % en Gambie. Les prévisions pour 2008 tablent sur un net tassement des taux d'inflation, en particulier au Ghana et en Guinée. (Voir graphique ci-dessous).

Graphique 2.2 : Taux d'inflation (fin de période) – CEDEAO



Sources : BCEAO, , AMAO, IMAO et FMI

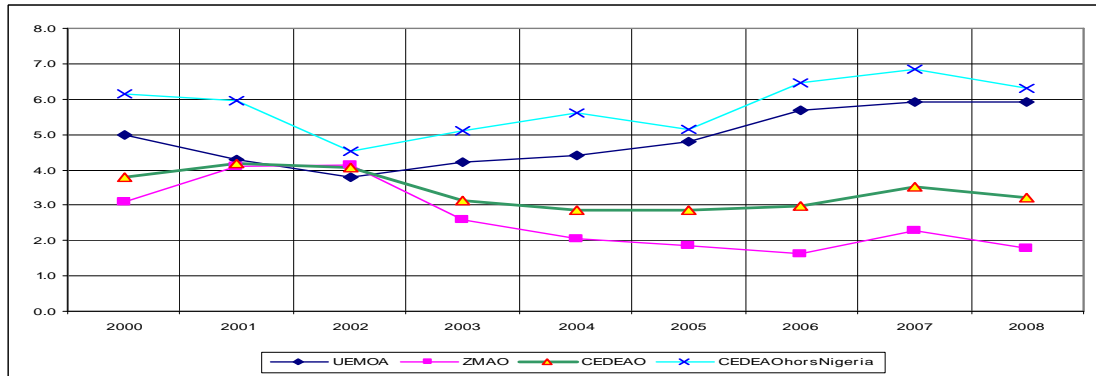
2.1.1.2 Finances publiques

Les soldes budgétaires hors dons de quatre pays de la région (Burkina Faso, Cap Vert, Guinée Bissau et Ghana) se sont détériorés en 2007. La Gambie, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée sont pour leur part parvenus à limiter substantiellement leurs déficits. En dépit d'une légère amélioration, deux pays ont affiché un déficit supérieur à 4 % du PIB (Sierra Leone et Sénégal). Les autres cinq pays de la communauté ont affiché une légère détérioration par rapport à l'année 2006. Le déficit global hors dons de la CEDEAO passe de 3,0 à 3,5 % du PIB entre 2006 et 2007. Les prévisions 2008 tablent sur une stabilisation voire

une amélioration de ce solde budgétaire.

En 2008, il est attendu que le ratio des recettes budgétaires progresse de 15,7% à 17,1% du PIB. La hausse concernerait toutes les zones et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale. Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient légèrement. Cette hausse des dépenses publiques serait surtout liée à la progression des dépenses en capital au moment où les dépenses en salaires connaîtront une baisse. Ainsi, le déficit global hors dons représenterait 3,2%. (Voir graphique ci-dessous).

Graphique 2.3 : Déficit budgétaire – CEDEAO



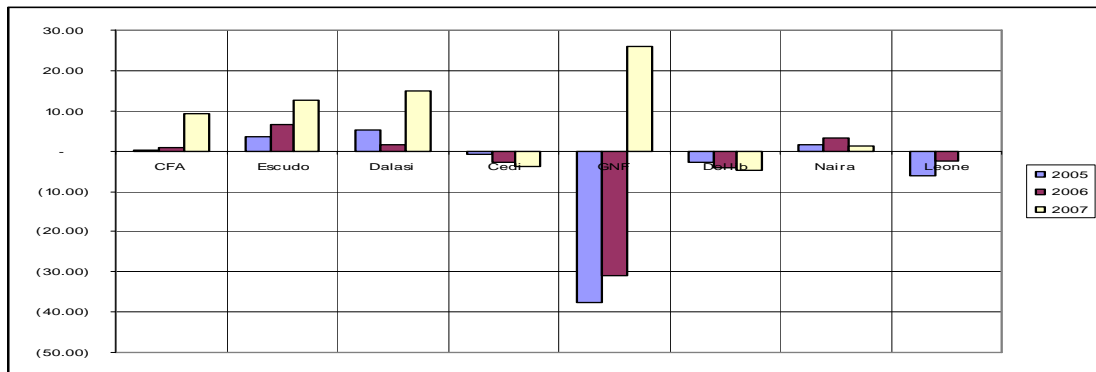
Sources : BCEAO, , AMAO, IMAO et FMI

2.1.1.3 Secteur extérieur

Sur les marchés internationaux des changes, le dollar est resté faible tout au long de l'année, se dépréciant par rapport à pratiquement toutes les principales

devises. Au sein de la CEDEAO, toutes les monnaies se sont appréciées par rapport au dollar US excepté le Cedi et le Dollar libérien. Cette évolution a été attribuable aux réajustements macroéconomiques opérés dans certains pays. (Voir graphique ci-dessous)

Graphique 2.4 : Variation des cours de change nominal des monnaies de la CEDEAO)



Sources : BCEAO, , AMAO, IMAO et FMI

Concernant le commerce extérieur, onze pays d'Afrique de l'Ouest ont affiché des déficits commerciaux allant de 4 à 14 % du PIB en 2007. Seuls la Côte d'Ivoire et le Mali et le Nigeria ont obtenu de meilleurs résultats. La balance commerciale

moyenne de la région est dominée par le Nigeria, où l'excédent enregistré en 2007 (8 % du PIB) a été inférieur à celui de 2006 (environ 12 %). La situation de la plupart des pays déficitaires ne devrait guère changer en 2008. En effet, le solde

des transactions courantes s'établirait à 9,4 pourcent du PIB contre 14,2 en 2006. Cet excédent est dû à l'amélioration de la balance commerciale et des revenus nets. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait en raison notamment de la baisse des investissements

directs, des investissements de portefeuille et

des autres investissements. En effet, par rapport à l'année 2007, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en recul en 2008.

Tableau 2.2 : Solde du compte courant en pourcentage du PIB- CEDEAO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
CEDEAO	-0.7	4.8	11.6	16.3	14.2	9.4
UEMOA	-1.2	-3.5	-4.9	-6.3	4.2	-5.8
BENIN	-2.8	-6.5	-7.1	-5.2	-4.6	-9.1
BURKINA FASO	-9.2	-8.5	-10.4	-11.3	-9.0	-8.3
COTE D'IVOIRE	6.7	2.1	1.6	0.2	2.7	1.3
GUINEA BISSAU	10.7	24.3	4.8	-3.4	-12.5	-2.4
MALI	-4.1	-6.4	-8.2	-8.0	-3.6	-8.0
NIGER	-8.2	-7.9	-8.0	-9.4	-9.8	-10.6
SENEGAL	-6.4	-6.4	-6.4	-7.8	-9.4	-10.2
TOGO	-9.5	-9.2	-10.6	-21.8	-15.6	-15.6
ZMAO	-0.4	9.2	20.1	28.0	19.6	17.3
NIGERIA	-4.0	5.7	21.1	27.3	18.9	16.3
GHANA	-0.5	4.0	-3.6	-7.2	-4.5	-4.5
GUINEE	-4.3	-2.3	-4.8	-5.7	-7.9	-11.9
SLEONE	-15.2	-9.9	-4.9	-9.1	-5.3	-5.3
GAMBIE	-3.3	-4.4	-8.6	-16.9	-14.2	-14.2
Autres	-0.3	-7.4	-7.4	-7.4	-7.4	-7.4
CAP VERT	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
LIBERIA	-0.5	-14.7	ND	ND	ND	ND

Sources : BCEAO, AMAO, IMAO et FMI

La dette extérieure de l'ensemble des pays de la CEDEAO est estimée à 16,9% du PIB en 2007 contre 17% en 2006. Cette baisse est surtout due à la baisse de la dette du Nigeria qui est passé de 60% en 2002 à 4,1% en 2007. La Guinée Bissau, la Gambie, le Liberia et la Sierra Leone ont des taux d'endettement supérieurs à 70 % de leur PIB.

Les pays à fort taux d'endettement extérieur sont la Guinée Bissau (273,7 %) ; la Gambie (109,7 %) la

Sierra Leone (85,4%) la Guinée (74,7%) et le Togo (67,4%). Au total, six des quinze (15) pays de la CEDEAO sont considérés comme lourdement endettés.

Dans l'ensemble, la dette extérieure des pays de la CEDEAO semble être soutenable et ceci est dû à l'accélération des retombées de l'initiative visant les pays pauvres très endettés (PPTE) et à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui a apporté une annulation

d'une partie substantielle du stock de la dette extérieure de plusieurs pays de la zone.

PIB pour l'UEMOA, 8,4% du PIB pour la ZMAO et 63,0% du PIB pour les autres pays.

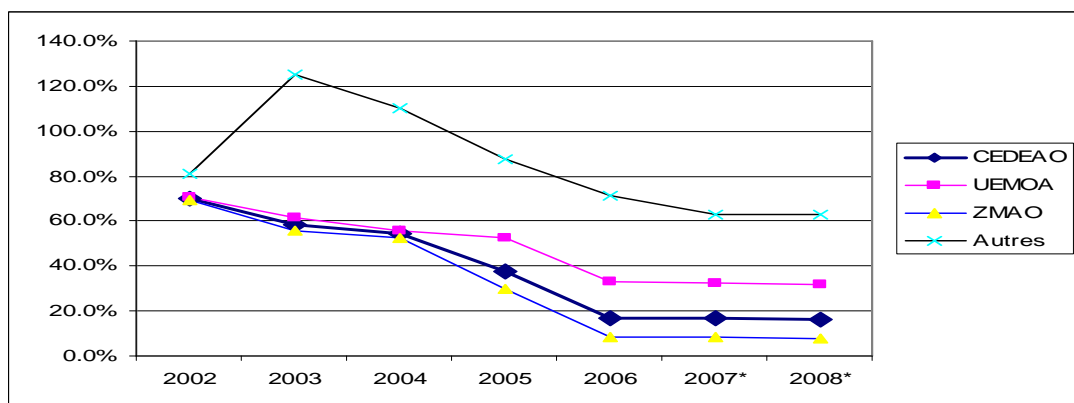
Par zone, l'encours de la dette extérieure est ressorti à 32,5% du

Tableau 2.3: Dettes extérieures - CEDEAO (en % du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*	2008*
CEDEAO	69.9	58.4	54.3	37.8	17.0	16.9	16.1
UEMOA	70.4	61.3	55.5	52.3	33.1	32.5	31.6
BENIN	48.1	40.3	38.6	40.0	14.9	15.6	16.3
BURKINA FASO	42.3	37.2	37.0	39.5	16.1	19.0	21.4
COTE D'IVOIRE	76.9	68.7	60.8	54.1	49.1	46.6	42.0
GUINEA BISSAU	344.4	352.4	324.7	300.7	287.9	273.7	263.7
MALI	79.3	67.1	64.5	61.3	25.1	26.5	28.3
NIGER	78.5	63.7	58.0	54.5	15.2	17.3	19.1
SENEGAL	61.7	50.9	44.0	42.6	18.0	17.1	18.5
TOGO	87.1	89.4	76.3	73.7	68.6	67.4	65.2
ZMAO	69.5	55.9	52.8	29.8	8.1	8.4	7.7
NIGERIA	60.5	53.1	49.9	21.7	3.4	4.1	4.0
GHANA	117.7	72.2	72.2	63.5	22.3	24.6	26.7
GUINEE	94.9	37.7	31.1	109.4	112.8	74.7	69.3
SLEONE	183.8	150.2	138.6	129.7	96.4	85.4	85.4
GAMBIE	134.6	145.5	131.0	119.0	127.7	109.7	109.7
Autres	81.1	125.1	110.3	87.3	71.2	63.2	63.0
CAP - VERT	61.8	61.8	57.1	48.5	45.1	42.1	42.0
LIBERIA	100.4	188.4	163.5	126.1	97.3	84.2	84.0

Sources : BCEAO, , AMAO, IMAO et FMI

Graphique 2.5 : Evolution de la dette extérieure



Sources : BCEAO, , AMAO, IMAO et FMI

2.1.1.4 Secteur monétaire

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2007, comparée à celle à fin décembre 2006, a été caractérisée par une accélération de la croissance de la masse monétaire, induite à la fois par une hausse du crédit intérieur et une consolidation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires.

Au niveau de l'UEMOA, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 776,7 milliards. Cette augmentation s'explique, en partie, par la cession par l'Etat du Burkina d'une partie du capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un partenaire stratégique pour un montant de 144,3 milliards et de la mise en oeuvre du protocole d'accord de dédommagement entre l'Etat ivoirien et la société TRAFIGURA portant sur un montant de 95,0 milliards. Elle est également imputable aux efforts déployés par la Banque Centrale dans le cadre du rapatriement des recettes d'exportation. L'encours du crédit intérieur s'est accru 12,6% en rapport avec l'augmentation des crédits à l'économie, partiellement compensée par le repli du crédit net aux Etats. Cette évolution traduit l'augmentation de 14,9% des crédits ordinaires et le repli de 9,0 milliards ou 5,6% des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications, ainsi que de la consolidation des créances à court

terme détenues par les banques sur certaines entreprises en restructuration. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 19,0%, pour s'établir à 8.535,2 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 21,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 14,1%, soit respectivement 1.049,8 milliards et 314,6 milliards.

En ce qui concerne les pays de la ZMAO, la croissance de la masse monétaire a été de 39,2% poursuivant ainsi la trajectoire relativement élevée enregistrée en 2006 avec un taux de 40,7%. Avant cette évolution, la monnaie au sens large n'avait enregistré que des taux de croissance de 17,7% et de 17,8 % respectivement en 2004 et 2005. L'expansion de la masse monétaire au sens large en 2007 a été induite par des augmentations aussi bien des avoirs intérieurs nets (AIN) que des avoirs extérieurs nets (AEN). Cette évolution pourrait s'expliquer par la croissance rapide du crédit accordé au secteur privé au Nigeria et au Ghana. D'une manière générale, le crédit accordé à l'Etat a baissé dans l'ensemble des pays membres, surtout en raison de la mise en oeuvre des politiques fiscales prudentes, ce qui a permis d'éliminer les avances octroyées à l'Etat et de réduire le crédit du système bancaire au secteur public. L'amélioration de la performance fiscale et une meilleure gestion de la trésorerie ont

permis également l'augmentation du

crédit accordé au secteur privé.

Tableau 2.4 : Variation Masse monétaire - CEDEAO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
CEDEAO	18.31	18.51	13.40	20.08	25.34	27.79
UEMOA	16,0	2,9	5,8	7,6	11,4	19
BENIN	-6.5	10.1	-9.4	22.4	18.0	19.8
BURKINA FASO	2.9	16.4	0.2	18.0	10.1	23.6
COTE D'IVOIRE	30.6	-6.6	1.7	-9.1	10.3	10.3
GUINEA BISSAU	22.8	14.4	19.2	-55.5	5.3	24.8
MALI	28.5	21.9	11.9	-16.2	8.8	11.8
NIGER	-0.4	-13.3	19.1	6.6	16.2	23.2
SENEGAL	7.6	14.6	12.8	8.2	11.9	12.6
TOGO	-2.5	6.2	16.6	2	22.7	16.8
Economies de la ZMAO	19.35	26.47	16.95	26.28	32.35	32.27
NIGERIA	15.8	24.1	14.0	24.4	30.6	30.9
GHANA	50.0	37.8	25.9	14.3	38.8	36.3
GUINEE	18.4	34.7	35.9	37.2	59.4	4.8
SLEONE	29.6	21.9	20.1	31.3	21.5	21.5
GAMBIE	27.7	43.0	18.3	13.1	26.2	26.2
Autres économies de la CEDEAO	25.80	8.45	29.90	23.10	22.45	22.45
CAP VERT	14.8	8.6	10.5	10.50	10.50	10.50
LIBERIA	36.8	8.3	49.3	35.7	34.4	34.4

Sources : BCEAO, AMAO, IMAO et FMI

Concernant les taux d'intérêt, ils ont évolué différemment suivant les zones et la nature. Dans la zone F CFA, les conditions de banque sont libres. Ainsi, les taux débiteurs sont librement fixés entre les parties dans la limite du taux de l'usure. Le taux de l'usure est fixé à 18,00% l'an pour les prêts consentis par les banques et à 27,00% l'an pour les prêts consentis par les établissements financiers, les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, les autres systèmes de financement décentralisés ainsi que pour tous les autres agents économiques. Les taux créditeurs sont également libres à

l'exception de la rémunération de la petite épargne fixée à 3,50% pour

les comptes sur livrets. Le taux de rémunération des dépôts à terme et bons de caisse de 5,0 millions au plus et d'une durée n'excédant pas un an est fixé à 2,95%, soit le taux mensuel du marché monétaire diminué de 2 points. Excepté le Naira, en ce qui concerne la petite épargne, tous les autres pays bénéficient des taux d'intérêts plus élevés que ceux de la zone CFA, même si la tendance est à la baisse. Les taux de la petite épargne sont compris entre 2% (Naira) et 14,7%(GNF). La rémunération du bon du trésor est quant à lui compris

entre 4,5% (CFA) à 21,4% (GNF). Concernant la rémunération des prêts commerciaux, elle est plus importante au Ghana. En effet cette

tendance des taux suit, à quelques exceptions près, la logique des taux d'inflation.

Tableau 2.5 - Evolution des taux d'intérêt - CEDEAO

ZONES	TAUX D'INTERET	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CFA	Epargne	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
	Prêts commerciaux	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	Bon du Trésor	4.1	3.4	3.1	3.7	4.5	4.5
Escudo	Epargne	7.9	6.4	6.3	6.3	6.3	6.3
	Prêts commerciaux	13.9	13.5	13.5	13.5	13.5	13.5
	Bon du Trésor	6.5	7.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Dalasi	Epargne	8.0	8.0	10.0	5.0	5.0	5.0
	Prêts commerciaux	20.5	28.8	28.8	21.8	14.0	13.3
	Bon du Trésor	20.0	31.0	34.0	16.0	12.8	12.8
cedi	Epargne	13.00	9.75	9.5	6.4	4.8	4.8
	Prêts commerciaux	38.50	32.75	28.8	26.0	24.3	24.3
	Bon du Trésor	26.28	18.1	16.4	11.4	9.9	9.9
GNF	Epargne	7.40	6.50	8.4	14.7	14.7	14.7
	Prêts commerciaux	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
	Bon du Trésor	13.36	13.36	12.2	23.9	22.3	21.4
Dollars Lib	Epargne	5.0	3.55	3.4	2.80	2.70	2.70
	Prêts commerciaux	15.0	17.0	18.4	15.9	15.3	15.3
	Bon du Trésor	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Naira	Epargne	2.5	3	2.0	1.5	2	2
	Prêts commerciaux	25.70	19.58	18.9	17.8	17.3	17.3
	Bon du Trésor	13.8	14.5	14.4	10.8	7.5	7.8
Leone	Epargne	4.0	4.0	6.0	5.5	5.5	5.5
	Prêts commerciaux	25.0	25.0	27.0	27.0	27.0	27.0
	Bon du Trésor	14.7	20.20	27.3	20.4	14.2	14.2

Sources : BCEAO, AMAO, IMAO et FMI

2.1.2 Situation de la convergence au sein de la CEDEAO

Au cours de la période sous revue, trois des critères primaires ont été réalisés au niveau de la CEDEAO ; en d'autres termes, le même niveau de réalisation (de trois critères primaires) atteint depuis 2002 a été maintenu. Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, vers fin 2007, la zone a manqué de peu de réaliser le

critère relatif à l'inflation (5,8 %), tandis que les niveaux du déficit budgétaire, des réserves extérieures brutes et du financement monétaire du déficit budgétaire sont demeurés conformes aux objectifs fixés. Le taux d'inflation à l'échelle régionale a chuté, passant de 7,1 pour cent en 2006 à 5,8 pour cent vers fin 2007, bien qu'il soit censé rebondir pour s'établir à 6,3 pour cent, avant fin 2008. Le niveau des réserves officielles brutes au cours de la

période est demeuré le même qu'en 2006, soit 12,1 mois de couverture des importations.

L'on s'est efforcé, par ailleurs, de mettre de côté l'effet du Nigeria, qui représente plus de la moitié du PIB de la CEDEAO. Si l'on retire le Nigeria de la CEDEAO, seul un critère (financement monétaire du déficit budgétaire) a été réalisé au cours de la période sous revue. Tandis que

l'objectif lié aux réserves extérieures a été manqué de peu, s'établissant à 5,9 mois, le déficit budgétaire s'est creusé davantage, atteignant 6,8 %. Le Nigeria non pris en compte, la situation des pressions inflationnistes s'est améliorée légèrement. Le tableau ci-dessous présente de manière détaillée la situation régionale des critères primaires au niveau de la CEDEAO.

Tableau 2.6 : Situation de la convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO

Critères primaires/période	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Déficit budgétaire/PIB ≤ 4 %	3,8	4,2	4,0	3,2	2,8	2,9	3,0	3,5	3,2
Hormis le Nigeria	6,1	5,9	4,5	5,2	5,5	5,1	6,4	6,8	6,3
Inflation ≤ 5 %	11,3	12,3	9,0	15,3	8,3	9,0	7,1	5,8	6,3
Hormis le Nigeria	7,8	6,6	5,0	4,6	7,1	6,9	7,0	5,4	6,4
Financement monétaire du déficit budgétaire ≤ 10 % T ₋₁	3,4	17,6	1,0	7,5	0,4	-0,1	0,8	0,8	0,3
Hormis le Nigeria	10,9	1,4	3,9	2,3	2,1	-0,7	4,5	2,3	0,8
Réserves extérieures brutes ≥ 6	10,4	9,4	7,4	6,3	10,9	10,0	12,1	12,1	13,1
Hormis le Nigeria	5,4	6,2	6,9	6,9	6,5	5,2	5,1	5,9	6,4
Nombre de critères réalisés	3	1	3	3	3	3	3	3	3
Hormis le Nigeria	0	2	3	2	2	1	1	1	1

Source : AMAO

2.2 UEMOA

2.2.1 Situation économique, financière et monétaire de L'UEMOA en 2007

2.2.1.1 Secteur réel

a) Production

L'activité économique de l'Union a plus ou moins stagné. Elle a enregistré une croissance de 2,9% en 2007 comme en 2006. Cette situation s'expliquerait principalement par les performances du Bénin, du Sénégal et au Togo qui ont bénéficié d'une reprise du

secteur primaire, d'un redressement du secteur industriel et d'un dynamisme du secteur tertiaire mais également par la régression de la croissance au Burkina Faso, au Mali, et au Niger. Ce ralentissement s'explique principalement pour les pays sahéliens, par les résultats de l'agriculture vivrière et les contre performances de la production de coton, notamment au Burkina Faso et au Mali.

b) Inflation

Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,9% après 2,7% en 2006. Selon le rapport de l'UEMOA, l'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires, les services d'enseignement et la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 4,0%, sous l'effet principalement de la hausse des cours des produits alimentaires sur le marché international. A l'inverse, une baisse de 3,3% du niveau des prix des services de communication a été enregistrée. Quant aux prix des services de transport, ils ont enregistré une hausse modérée de 0,8% expliquée en partie par la non répercussion de la totalité de la hausse des cours sur le marché international sur les prix à la pompe. Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception du Sénégal avec 6,1%. Le taux d'inflation a été compris entre 4,7% (Niger) et 0,3% (Bénin) pour les autres pays.

2.2.1.2 Finances publiques

La situation des finances publiques a été caractérisée par une évolution contrastée des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires ont progressé de 11,8% pour représenter 17,9% du PIB contre 17,1% en 2006. Quant aux recettes fiscales, elles ont augmenté de 10,5%, induisant une

amélioration du taux de pression fiscale qui est ressorti à 15,7% contre 15,2% en 2006. La croissance des recettes fiscales est consécutive aux efforts de recouvrement déployés par les régies financières. Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 31,4% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,6% en 2006, sous l'effet de leur croissance sensible au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Cette progression est liée au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières au Mali et aux recettes tirées des licences de téléphonie mobile au Bénin. En ce qui concerne les dons, ils ont augmenté de 26,7% pour représenter 2,0% du PIB contre 1,7% en 2006. Les dons se sont accrus vivement dans tous les Etats à l'exception de la Guinée Bissau. Cette progression s'explique par la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté et à la reprise progressive de l'assistance extérieure à la Côte d'Ivoire et au Togo.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 13,9% pour représenter 23,7% du PIB contre 22,3% en 2006. Cette progression qui a concerné tous les Etats membres à l'exception du Togo, a été portée par les deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 8,6%, essentiellement sous l'effet de la hausse des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale. L'accroissement de la masse salariale est lié aux recrutements effectués dans certains

Etats et au paiement de rappel de salaires aux fonctionnaires dans plusieurs Etats. Les dépenses en capital ont progressé de 27,3%, en rapport principalement avec la poursuite de la mise en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Au total, le déficit global hors dons s'est aggravé pour représenter 5,9% du PIB contre 5,2% en 2006. A l'inverse, le déficit global s'est réduit pour représenter 2,8% du PIB contre 2,9% en 2006.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Le montant des arriérés de paiement que ces Etats ont accumulé en 2007 s'élève à 349,6 milliards dont 329,2 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2007, l'encours de la dette publique s'est élevé à 12 594,8 milliards, soit 45,8% du PIB contre 54,1% à fin décembre 2006. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en oeuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. La baisse se poursuivrait en 2008 et l'encours de la dette représenterait 40,4% du PIB. La normalisation attendue des relations avec les institutions financières internationales devraient permettre à la Côte d'Ivoire, à la Guinée Bissau et au Togo de bénéficier également

des allègements liés à ces différentes initiatives.

2.2.1.3 Secteur extérieur

Les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se sont soldés par un excédent global de 705 milliards en 2007 contre 636,9 milliards en 2006. Cette évolution est induite par le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières atténué par l'accentuation du déficit des transactions courantes, nonobstant.

En effet, le déficit des transactions courantes s'est aggravé de 546,9 milliards pour s'établir à 1626,6 milliards, en raison principalement d'une mauvaise performance du commerce extérieur résultant d'une régression de 5,3% des exportations suite à un repli des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole, et d'un accroissement de 5,2% des importations, induit principalement par l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement et des produits alimentaires. En revanche, la facture pétrolière est ressortie en léger repli à 2.060,8 milliards contre 2.143,1 en 2006, en raison de la baisse des quantités acquises. Hors dons, le déficit courant est passé de 5,4% du PIB en 2006 à 7,8% du PIB en 2007. La balance des services s'est améliorée de 0,4% en ressortant déficitaire à 1.351,8 milliards. L'augmentation des sorties nettes au titre des revenus, qui est passée de 579,5 milliards à 612,1 milliards, est liée à la rémunération des investisseurs privés étrangers. La

hausse de l'excédent des transferts courants de 848,1 milliards à 1.106,3 milliards est attribuable aux dons publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est amélioré de 569,5 milliards, en raison notamment de la hausse des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres investissements. En effet, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, ont enregistré une hausse de 50,4% pour s'établir à 676,2 milliards en 2007. Les investissements de portefeuille sont ressortis en accroissement en s'inscrivant à 82,9 milliards contre 34,3 milliards une année auparavant, en raison des opérations d'emprunts des Trésors Nationaux sur le marché financier régional. Les autres investissements (crédits commerciaux, prêt, dépôts) se sont améliorés pour s'établir à un excédent de 712,4 milliards, après le déficit exceptionnel enregistré en 2006, en relation avec la prise en compte dans les amortissements de la dette publique extérieure, des contreparties de l'annulation de la dette au titre de l'IADM.

2.2.1.4 Secteur monétaire

Le profil des agrégats monétaires est demeuré bien orienté, avec une consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires, une augmentation du crédit intérieur et une progression consécutive de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 776,7 milliards pour s'inscrire à 4.676,2 milliards. Cette évolution est imputable au renforcement des avoirs extérieurs bruts de l'Institut d'émission qui se sont établis à 4.795,6 milliards à fin décembre 2007. Les entrées exceptionnelles de ressources au profit des Etats, notamment au titre des investissements directs étrangers dans les sous-secteurs des télécommunications et des mines expliquent pour une large part cet accroissement sensible des avoirs extérieurs bruts de l'Institut d'émission qui représentent à fin décembre 2007, près de cinq (5) mois d'importations de biens et services. La position extérieure nette créditrice des banques s'est, pour sa part, consolidée à 183,7 milliards après un niveau de 173,9 milliards enregistré à fin 2006. Par rapport à fin décembre 2006, le crédit intérieur a enregistré une hausse de 12,6% pour se situer à 5.386,1 milliards, du fait exclusivement de la hausse des crédits à l'économie, la position nette débitrice des Gouvernements s'étant légèrement réduite. Celle-ci s'est établie à 480,9 milliards, en repli de 4,8 milliards, en raison essentiellement du renforcement des dépôts publics dans les livres de la Banque Centrale et des banques commerciales, consécutif aux entrées exceptionnelles de ressources au profit des Etats. L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 14,1% d'une année à l'autre, pour s'établir à 4.905,2 milliards à fin décembre

2007. La hausse des crédits résulte principalement des concours octroyés aux entreprises opérant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications, de l'énergie, des mines et des bâtiments et travaux publics. En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 19,0%, pour s'établir à 8.535,2 milliards à fin décembre 2007. Cet accroissement de la liquidité globale est porté, pour une large part, par les dépôts qui ont augmenté de 21,2% et qui représentent 70,0% de la masse monétaire. La circulation fiduciaire a progressé de 14,1% dans le sillage de l'augmentation des revenus distribués dans le monde rural en Côte d'Ivoire, consécutive à la hausse de 10,8% des prix bord champ de cacao et de 45,1% des achats de café auprès des paysans. Comparativement à son niveau à fin décembre 2006, la base monétaire s'est élargie de 20,4% pour ressortir à 3.641,5 milliards au 31 décembre 2007. Cette évolution résulte principalement de l'accroissement des avoirs extérieurs nets. Les interventions globales de l'Institut d'émission se sont chiffrées à 419,6 milliards à fin décembre 2007, en hausse de 77,7 milliards ou 22,7% par rapport au niveau atteint à fin décembre 2006, sous l'effet de la hausse des concours aux banques et établissements financiers et dont l'impact a été atténué par les remboursements des concours monétaires directs consolidés. En

relation avec une sollicitation plus forte des guichets de refinancement par un nombre croissant d'établissements de crédit, dans un contexte de resserrement de la liquidité bancaire, les concours ont enregistré une progression de 103,6 milliards, pour s'établir à 128,6 milliards.

2.2.2 Situation de la convergence de l'UEMOA

D'une manière générale, la zone UEMOA semble présenter un meilleur tableau que la CEDEAO et la ZMAO, en particulier sous forme d'une dispersion moindre des différents pays au cours de la période sous revue. Pendant cette période, l'UEMOA a réalisé trois (3) critères primaires, ne manquant que celui du déficit budgétaire, pour lequel le taux s'est établi à 5,9 pour cent. La zone est demeurée attachée à sa politique de financement zéro du déficit budgétaire pendant toute la période, tel qu'indiqué ci-dessous. La situation des réserves officielles brutes s'est améliorée, le niveau étant passé de 6 mois de couverture des importations en 2006 à 7 mois au cours de période sous revue. Quant aux pressions inflationnistes, elles se sont accentuées légèrement, le taux d'inflation étant passé de 2,7 pour cent en 2006 à 2,9 pour cent vers la fin de l'année. Les différents scénarios sont illustrés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.7 : Situation de la convergence macroéconomique au sein de l'UEMOA

Critères primaires/période	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Déficit budgétaire/PIB ≤ 4 %	5,0	4,3	3,8	4,2	4,4	4,8	5,7	5,9	5,9
Inflation ≤ 5 %	1,8	4,1	2,9	-0,7	3,8	2,9	2,7	2,9	2,5
Financement monétaire du déficit budgétaire ≤ 10 % T-1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes ≥ 6	6,9	7,7	8,8	8,1	7,7	6,0	6,0	7,0	7,4
Nombre de critères réalisés	3	3	4	3	3	3	3	3	3

Sources : UEMOA, AMAO

2.3 ZMAO

2.3.1 Situation économique, financière et monétaire de la ZMAO en 2007

Ce point porte sur l'évolution macroéconomique de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) en 2007 ainsi que sur la performance de la zone au titre du programme de convergence. D'une manière générale, en 2007, la performance macroéconomique dans la ZMAO a été satisfaisante. La croissance du PIB réel a été maintenue à des niveaux viables, avec une moyenne annuelle supérieure à 6% au cours des quatre dernières années. Les pressions inflationnistes ont été largement contenues, alors que la viabilité du secteur extérieur s'est renforcée dans les pays aussi bien exportateurs que non exportateurs de pétrole. Au niveau zonal, trois critères primaires de convergence ont été satisfaits, bien que certains pays n'aient pas satisfait à ces critères, notamment l'inflation et déficit budgétaire.

L'analyse faite ici concerne essentiellement l'évolution récente des situations budgétaire, monétaire, externe et du secteur réel au sein de la ZMAO, avec un accent particulier sur l'exercice 2007.

2.3.1.1 Secteur réel

L'ensemble de l'économie de la zone a enregistré une croissance de 6,1 % en 2007, par rapport à 5,6% en 2006. A l'exception de la Guinée, tous les pays membres ont enregistré des taux de croissance de plus de 6,0 % durant l'exercice : Gambie (6,9%), Sierra Leone (6,9%), Ghana (6,3%), Nigeria (6,2%), et Guinée (1,3). En 2007, l'inflation de la ZMAO a fléchi pour se situer à 8,2%, par rapport à 11,5% en 2006 et 13,5% en 2005. Les taux d'inflation par pays sont les suivants ; La Gambie (6,0%), le Nigeria (6,6%), la Sierra Leone (12,2%), le Ghana (12,8%), et la Guinée (12,9% par rapport à 39,1% en 2006

2.3.1.2 Finances publiques

La performance budgétaire en 2007 s'est défavorablement ressentie de la flambée des prix pétroliers et alimentaires. Ainsi, les déficits budgétaires (hors dons) estimés à USD 913,3 millions, soit 0,4% du PIB ont été enregistrés, contre un excédent budgétaire d'USD 2740,8, soit 1,7% du PIB en 2006. Toutefois, les dérapages ont été limités grâce à des réformes de politiques budgétaires telles que la mise en application de systèmes de budget de trésoreries et des mesures renforcées de mobilisation des recettes internes dans certains Etats membres. Le ratio recettes fiscales/PIB a baissé de 15,34% en 2006 à 11,3 % en 2007. Cependant, la Gambie et le Ghana ont affiché une solide performance fiscale en raison de l'amélioration de l'administration fiscale. Par exemple, le Ghana a mis en application une taxe sur les timbres pour les petits commerçants et un programme de taux forfaitaire de TVA de 3 % pour le commerce de détail du secteur informel. Ainsi, l'ensemble des recettes/PIB sont passées de 27,8 en 2006 % pour se situer à 32,8 % en 2007. La Gambie a diminué l'impôt sur la vente du riz, de 15% à 5% durant le troisième trimestre de l'exercice, alors qu'un manque à gagner de 0,1 % consécutif à cette mesure à été compensé par un accroissement de l'impôt sur la vente des pièces de rechange des véhicules de 10 à 20%. Les performances en matière de recettes sont demeurées faibles en Guinée,

au Nigeria et en Sierra Leone, une situation défavorablement répercutée sur la performance globale. D'autre part, les dépenses (dont emprunts nets) sont demeurés à 24.6 % en 2006 et 2007, soit une basse par rapport aux exercices précédents. Le principe d'exécution des dépenses publiques sur la base caisse appliqué par la Gambie, la Guinée et la Sierra Leone a contribué à ces résultats accrus.

Par ailleurs, le ratio dépenses totales/PIB au Nigeria a régressé en passant de 30,2% en 2006 pour se situer à 23,9% en 2007. Les dépenses en capital importantes au secteur énergétique, notamment au Ghana et au Nigeria, ont contribué à l'accroissement des dépenses en capital au niveau zonal. Dans le cadre des critères de la ZMAO, la Gambie, la Guinée et le Nigeria ont enregistré des ratios de déficit budgétaire, respectivement de 4,0%, 1,0% et 0,5% du PIB. Le Ghana et la Sierra Leone ont enregistré des niveaux supérieurs au seuil, respectivement de 14,9 et de 6,0%.

2.3.1.3 Secteur extérieur

En 2007, le secteur extérieur de la ZMAO a été relativement performant bien que certains pays aient été affectés par la flambée des prix des produits énergétiques. L'évolution positive des prix des produits sur le marché mondial n'ont pu suffisamment compenser cette évolution négative. Ainsi, les réserves officielles en mois d'importations ont fléchi de 19,7

mois à fin 2006 à 11,5 mois à fin 2007. La Guinée est le seul pays dont les réserves brutes couvrent moins de trois mois d'importations. Une situation imputable à la volatilité du secteur extérieur et aux faibles performances macroéconomique. En dépit de l'évolution positive sur le marché international du pétrole, les réserves du Nigeria en termes de couverture d'importations a fléchi, pour se chiffrer à 13,0 mois, en raison de l'accroissement de sa facture d'importation. En Gambie, les réserves internationales brutes ont augmenté de façon modérée en raison de flux d'investissements directs extérieurs, des remises de dettes privées et du tourisme. Au Ghana, les réserves extérieures se sont accrues en raison de l'évolution positive des prix de ses exportations traditionnelles d'or et de cacao et l'émission d'obligations souveraines. Quant à la Sierra Leone, les progrès des recettes issues de ses exportations traditionnelles principales de diamants, de la bauxite et du rutile ont compensé la croissance de la facture d'importations, se traduisant par un accroissement modéré des réserves extérieures. Les taux de change de la zone sont demeurés relativement stables, avec la plupart des monnaies opérant dans le cadre du Mécanisme de Change (MC II) de la ZMAO. Le Dalasi, le F Guinéen et le Naira se sont appréciées en 2007.

2.3.1.4 Secteur monétaire

Durant la période sous revue, la croissance de la masse monétaire

dans la ZMAO a été de 39,2%. Cette importante hausse s'inscrit dans la tendance observée en 2006 où l'agrégat M2 avait connu un accroissement de 40,7%. Avant cette évolution, la monnaie au sens large n'avait enregistré que des taux de croissance de 17,7% et de 17,8 % respectivement en 2004 et 2005. L'expansion de la masse monétaire au sens large en 2007 a été induite par des augmentations aussi bien des avoirs intérieurs nets (AIN) que des avoirs extérieurs nets (AEN).

L'évolution des AIN s'explique essentiellement par la croissance rapide du crédit accordé au secteur privé au Nigeria et au Ghana. D'une manière générale, le crédit accordé à l'Etat a baissé dans l'ensemble des pays membres, surtout en raison de la mise en œuvre des politiques budgétaires rigoureuses. L'amélioration de la performance fiscale et une meilleure gestion de la trésorerie ont permis également l'augmentation du crédit accordé au secteur privé.

Les AEN au niveau zonal se sont accrus de 24,4% durant la période sous revue, reflétant ainsi les tendances de ces AEN au Nigeria, au Ghana et en Sierra Leone, par suite d'une forte performance du secteur extérieur.

En matière de conditions financières, les taux des bons du trésor (d'échéance de 91 jours) se sont accrus (de façon marginale) dans tous les pays, à l'exception de la Guinée.

2.3.2 Situation de la convergence de la ZMAO

De toute évidence, la situation de la ZMAO est similaire à celle de la CEDEAO, dans la mesure où la zone a continué de réaliser trois des critères primaires, à savoir ceux relatifs au déficit budgétaire, au financement monétaire du déficit budgétaire et aux réserves officielles brutes, depuis 2004. Bien que le déficit budgétaire global de la ZMAO ait crû, passant de 1,6 pour cent en 2006 à 2,3 pour cent en 2007, ce chiffre demeure en deçà de l'objectif de 4 pour cent. Le taux d'inflation, qui est demeuré élevé pendant la période sous revue, s'établissant à 7,2 pour cent, devrait croître pour atteindre 8,2 pour cent, d'ici à fin 2008. Bien que légèrement élevé, le niveau des réserves officielles brutes a accusé un léger recul, s'établissant à 14,8 mois de couverture des importations, contre 15,3 en 2006, ce qui est essentiellement le fait des réserves accumulées au sein de l'économie dominante, à savoir le Nigeria. Le financement monétaire

du déficit budgétaire a enregistré une légère croissance, passant de 1,1 pour cent en 2006 à 1,2 pour cent en 2007, ce qui devrait avoir une incidence positive sur la mise en œuvre de la politique monétaire dans la zone.

En isolant le Nigeria du groupe des pays de la ZMAO, l'on obtient des résultats similaires à ceux de la CEDEAO, en ce sens que seul un critère (financement monétaire du déficit budgétaire) a été réalisé, bien que relativement élevé, soit 9,1 %. Cependant, la situation s'est empirée considérablement en ce qui concerne le déficit budgétaire et les pressions inflationnistes, qui ont affiché des taux de 9,2 % et 12,5 %, respectivement. Les réserves ont accusé un recul notable, s'établissant à 3,3 mois de couverture des importations, contre 14,8 au niveau de la ZMAO. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la performance à l'échelle de la ZMAO en ce qui concerne les critères primaires.

Tableau 2.8 : Situation de la convergence macroéconomique au sein de la ZMAO

Critères primaires/période	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Déficit budgétaire/PIB ≤ 4 %	3,1	4,1	4,1	2,6	2,0	1,8	1,6	2,3	1,8
Hormis le Nigeria	8,9	10,5	6,2	7,8	8,4	5,5	8,7	9,2	7,0
Inflation ≤ 5 %	16,2	16,3	12,1	23,5	10,5	12,1	9,2	7,2	8,2
Hormis le Nigeria	25,4	13,2	10,9	19,7	16,5	18,3	19,0	12,5	17,3
Financement monétaire du déficit budgétaire ≤ 10 % T ₋₁	5,1	26,7	1,5	11,4	0,6	-0,2	1,1	1,2	0,4
Hormis le Nigeria	41,4	5,3	15,2	9,1	8,1	-2,7	17,8	9,1	3,0
Réserves extérieures brutes ≥ 6	12,3	10,3	6,8	5,5	12,6	12,1	15,3	14,8	16,1
Hormis le Nigeria	1,6	2,2	2,4	4,0	3,5	3,2	2,9	3,3	4,1
Nombre de critères réalisés	3	1	2	1	3	3	3	3	3
Hormis le Nigeria	0	1	0	1	1	1	0	1	1

Source : AMAO

3. Développement en matière de taux de change des monnaies de la CEDEAO

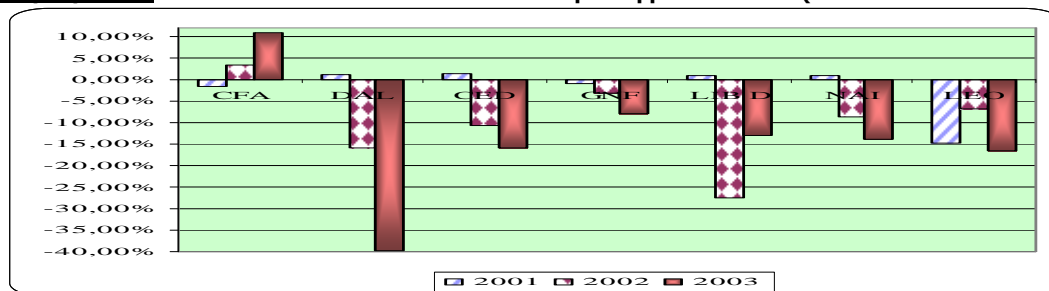
Le comportement des taux de change des monnaies de la CEDEAO au cours de l'année 2007 sera analysé à travers les fluctuations des monnaies de la région par rapport à l'unité de compte (UCAO) et l'évolution des autres monnaies par rapport au CFA qui reste une des principales devises de la région. Pour une meilleure appréciation des tendances, l'étude couvrira la période 2001-2007 et concernera les évolutions sur le marché parallèle.

3.1 Evolution par rapport à l'UCAO

Sur période 2001-2007, l'amplitude des fluctuations du cours de change des monnaies des Etats membres de la CEDEAO par rapport à l'UCAO varie d'une zone monétaire à l'autre. Toutefois, la tendance observée à travers les graphiques ci-après est à la dépréciation pour l'ensemble des monnaies de la région à l'exception de celles qui ont une parité fixe par rapport à l'euro (Franc CFA et Escudo).

Au cours de la période 2001-2003, le Dalasi gambien et le dollar libérien sont les monnaies qui ont connu les plus fortes dépréciations suivies de la monnaie léonaise comme le montre le graphique ci-dessous. Le CFA après une dépréciation en 2001 s'est installée sur un sentier d'appréciation à partir de 2002.

Graphiques 3.1 : Evolution des monnaies de la CEDEAO par rapport à l'UCAO. (variations annuelles en %)

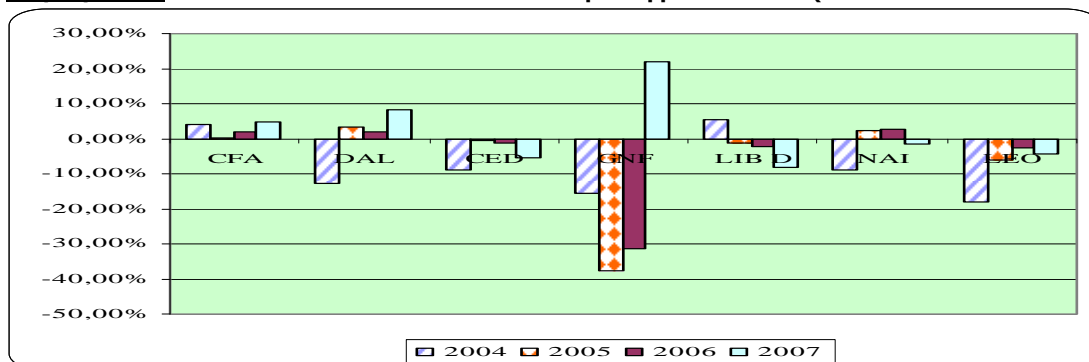


Source: Banques centrales, AMAO et FMI

Au cours des quatre années suivantes, le franc guinéen a connu les plus fortes fluctuations aussi bien à la baisse qu'à la hausse. La monnaie guinéenne a enregistré des fluctuations de près de 40% en baisse (2005) et de plus de 20% en

hausse (2007). Les autres monnaies après de fortes dépréciations en 2004 sont demeurées relativement stables par rapport à l'UCAO. Le franc CFA et l'Escudo ont continué à s'apprécier dans de faibles proportions

Graphiques 3.2 : Evolution des monnaies de la CEDEAO par rapport à l'UCAO. (Variations annuelles en %)



Source: Banques centrales, AMAO et FMI

3.2 Analyse trimestrielle

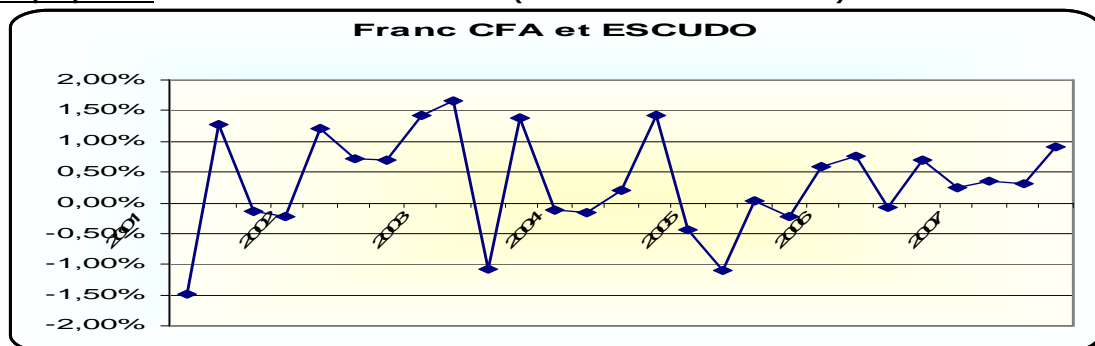
Les évolutions trimestrielles seront appréciées en fonction des zones d'ancrage ou des monnaies d'intervention des monnaies de la CEDEAO.

a- Monnaies ancrées à l'Euro

La tendance à l'appréciation de l'euro sur le marché international est en général reflétée dans l'évolution de l'Escudo et du Franc CFA qui ont des parités fixes par rapport à la devise européenne².

² 1 Euro = 655,9570 FCA et 110,27 Escudo

Graphiques 3.3 : Evolution du CFA et de l'Escudo. (Variations trimestrielles en %)



Source: AMAO et FMI

Le graphique ci-dessus montre tout de même que les fluctuations trimestrielles de ces deux monnaies sont contenues dans une bande de +/-1,5%.

Par rapport aux tendances annuelles, le CFA et l'escudo se sont régulièrement appréciés par rapport à l'UCAO. L'appréciation la plus significative a été enregistrée en 2003 avec un replu de près de 10% de l'UCAO par rapport aux deux monnaies.

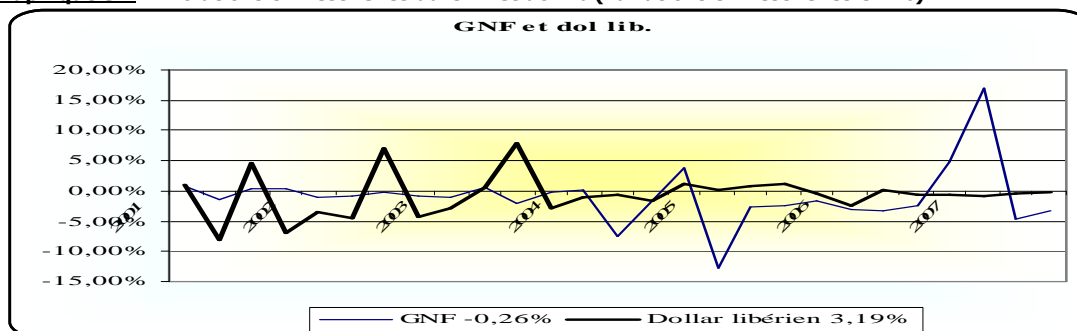
b- Monnaies utilisant le Dollar US comme référence

Dans l'analyse des monnaies ancrées au dollar américain, il importe de faire une distinction entre les monnaies très fluctuantes (GNF et Dollar Libérien) et celles relativement stables (Cedi, Naira et Leone).

- Franc guinéen et dollar Libérien

Les évolutions trimestrielles des taux de change du franc guinéen et du dollar libérien sont marquées par de fortes fluctuations. Toutefois, le franc guinéen reste orienté vers la baisse tandis que la monnaie libérienne alterne appréciations et dépréciations.

Graphique 3.4 : Evolutions trimestrielles du GNF et dol lib (variations trimestrielles en %)



Source: Banques Centrales, AMAO, FMI

La monnaie guinéenne a connu une importante dépréciation au second trimestre 2005 en raison de l'adoption d'un système de change caractérisé par le flottement pur. De même, la monnaie guinéenne a connue une forte appréciation à la même période de 2007 sous l'effet de l'espoir suscité par la mise en place d'un gouvernement qui avait l'ambition de redresser la situation économique.

Dans l'ensemble, la monnaie guinéenne a souffert d'une dégradation importante du cadre macroéconomique depuis 2000. Au cours de la période, 2000-2006, la situation macroéconomique du pays se caractérise par une dégradation des finances publiques et la raréfaction des concours extérieurs. Ce qui s'est traduit par un recours abusif au système bancaire pour le financement des déficits publics. Le pays a par ailleurs souffert du poids de la dette car n'ayant pu bénéficier des multiples allègements de la dette par faute de performance dans le cadre de divers programmes conclus

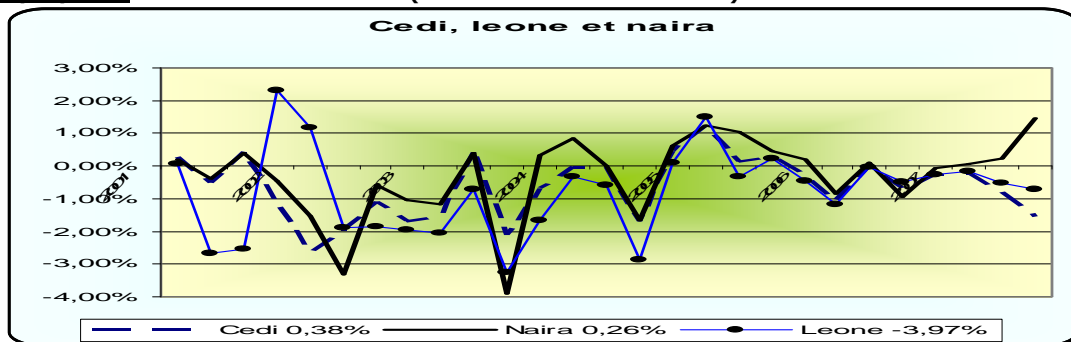
avec le FMI. L'encours de la dette représente en moyenne 100% du PIB sur la période couverte tandis que le service de la dette absorbe plus de 20% des recettes d'exportation.

L'appréciation significative de la monnaie libérienne sur la période 2001-2004 peut s'expliquer par la stabilité retrouvée après des années de guerre mais aussi par les dépenses en devises de la force onusienne installée sur place. L'afflux de financements extérieurs a également contribué à garantir la quasi stabilité du taux de change depuis 2005.

- Cedi, Naira et Leone

Les fluctuations trimestrielles des monnaies du Ghana, du Nigeria et de la Sierra Leone sont demeurées faibles sur la période 2001-2007. Dans l'ensemble, les monnaies de ces trois pays ont évolué à l'intérieur d'une bande +/- 3% comme l'indique le graphique ci-après.

Graphique 3.5 : Evolutions trimestrielles (variations trimestrielles en %)



Source: Banques Centrales, AMAO, FMI

La relative stabilité du taux de change du naira s'explique par la remontée significative du cours du pétrole ces dernières années qui a contribué à l'amélioration de l'environnement macroéconomique du pays notamment les indicateurs budgétaires. Les autorités monétaires disposent de suffisamment de réserves pour défendre la valeur de la monnaie.

Au Ghana, la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel a permis au pays de bénéficier des initiatives d'allègement de la dette. Ainsi, le ratio encours de la dette sur PIB est passé de 22,3% en 2000 à 2,4% en 2006. Pour sa part le service de la dette ne représente que 5,6% des recettes fiscales en 2006 contre 22% en 2000. Cette situation s'est traduite par l'économie d'importantes sommes en devises. Ce qui a favorisé une amélioration de la stabilité macroéconomique du pays. Le taux

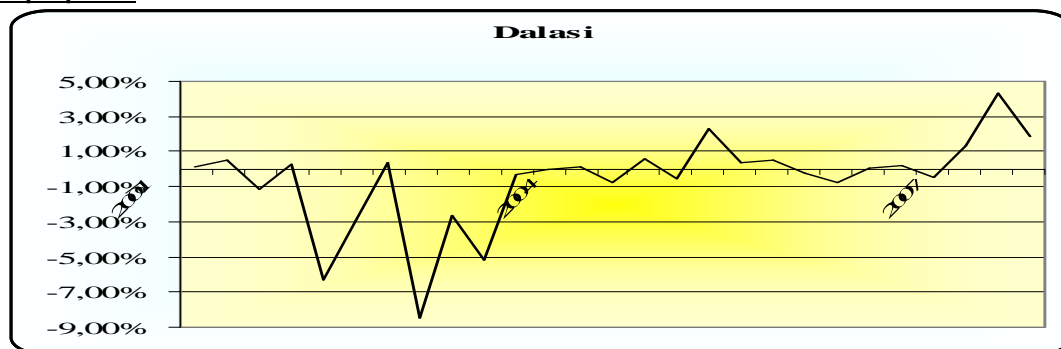
de change du Cedi a bénéficié de cet environnement

Quand au Leone, sa stabilité est en partie liée aux dons de la communauté internationale à ce pays. La Sierra Leone a reçu en moyenne des transferts courants de l'ordre de 150 millions de dollars sur la période 2000-2006. Ces importants appuis budgétaires ont contribué à une amélioration des indicateurs budgétaires et monétaires.

c- Monnaie utilisant la sterling comme référence (Dalasi)

Deux importantes phases caractérisent l'évolution de la monnaie gambienne au cours de la période 2001-2007. La première s'étale de 2001 à 2003 et est marquée par une tendance à la dépréciation. La seconde (2004-2006) se caractérise par une appréciation relativement continue notamment entre en 2007.

Graphique 3.6 : Evolutions trimestrielles du Dalasi



Source: Banques Centrales, AMAO, FMI

Le Dalasi gambien bénéficie de la libéralisation du compte de capital dans ce pays qui a favorisé l'entrée de capitaux importants. Par ailleurs, le pays est soumis ces dernières années aux rigueurs d'un programme conclu avec le FMI. Ce qui a eu un impact positif sur l'évolution des indicateurs macroéconomiques.

3.3- Taux de change bilatéraux

Le comportement des taux de change les uns par rapport aux autres est cerné à travers l'évolution des monnaies de la région par rapport au franc CFA.

Globalement, le comportement des monnaies de la région par rapport au Franc CFA reflète l'évolution des taux de change nominaux. Pour mieux cerner les fluctuations, l'analyse mensuelle a été préférée ici.

Il ressort de l'analyse qu'à part une importante variation du franc guinéen en 2005 et en 2007, les fluctuations mensuelles des monnaies de la zone sont contenues dans un intervalle de +/- 5%.

En dehors du franc guinéen, le Dalasi gambien enregistre les plus importantes variations par rapport au franc CFA. La monnaie gambienne a connu en 2007 une importante appréciation par rapport au F CFA

Les monnaies de la CEDEAO sont relativement plus stables par rapport au CFA Cette stabilité est particulièrement plus marquée pour

le naira nigérian. Ainsi, les marges de fluctuations mensuelles du Naira et du Cedi par rapport au CFA restent dans un intervalle de +/- 3% comme le montre les graphiques ci-après.

Il est à noter que la tendance générale est à l'appréciation du CFA. Toutefois, les monnaies de la région ont connu certains mois des renforcements face à la devise de l'UEMOA. C'est notamment le cas du Naira, du Cedi et du Dalasi.

3-4 Evolution des taux de change sur les marchés parallèles

En raison des restrictions de diverses natures à l'accès au marché officiel de change, un marché parallèle de devises s'est développé dans tous les pays de la région. La faible couverture bancaire et parfois la lenteur dans le dénouement des opérations bancaires combinés à l'existence d'une demande importante de devises de la part des acteurs du commerce international ont contribué au développement de ce marché. Dans certains pays, c'est la volonté des autorités de maintenir la stabilité de leur monnaie par une simple décision politique qui est à l'origine de l'orientation de l'offre de devises sur le marché noir.

Dans tous les cas, l'écart de change (prime ou décote) est un indicateur qui permet d'apprécier le niveau du taux officiel au regard des principes du marché. En effet, lorsque le taux de change officiel est déterminé

selon l'évolution de l'offre et de la demande, le différentiel de change est généralement très faible.

Au delà de cet aspect, un écart important entre les taux en vigueur sur les deux marchés introduit des distorsions dans l'économie. En effet, il sera difficile aux opérateurs qui se financent sur le marché parallèle de tenir sur un marché concurrentiel face à ceux qui obtiennent des devises au cours officiel et qui, de ce fait, bénéficient d'une subvention déguisée.

L'analyse de l'évolution des écarts de change des monnaies de la CEDEAO est ici appréciée à travers le mouvement des primes de change des monnaies de la ZMAO. En effet, l'ensemble des pays de cette zone ont des systèmes de change flottants. Par ailleurs, bien qu'il existe dans la région un marché parallèle de change du CFA très dynamique, les taux observés sont relativement très proches des cours officielles. Les primes de changeurs sont en général très modestes.

A l'examen de l'évolution du différentiel de change, il apparaît que le dalasi gambien présente les fluctuations les plus modérées. En variations trimestrielles, l'écart de change entre les marchés parallèles et officiel a évolué entre -1% et +4%.

Pour sa part, l'écart entre les taux sur les marchés officiel et parallèle du Cedi ghanéen est resté dans un intervalle de +/-8%. Les

fluctuations de l'écart de change du Léone sont restées dans les mêmes proportions.

Quand au franc guinéen, il a présenté des écarts très importants avant l'adoption en mars 2005 du principe de flottement pur pour la détermination du taux de change officiel. Ainsi, il est arrivé que le cours du marché parallèle soit à plus de 35% au dessus de celui en vigueur sur le marché officiel.

De se son côté, le naira nigérian a connu des différences de cotation significatives notamment en 2006. Ce qui pourrait être lié au développement de la contrebande de carburant avec les pays voisins.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

L'année 2007 a démarré sans problème après les réunions statutaires de décembre 2006 à Ouagadougou, Burkina Faso, au cours desquelles un certain nombre de décisions stratégiques pertinentes ont été prises en vue de maintenir le fonctionnement harmonieux de l'Agence. Celles-ci concernent la prorogation du mandat de l'ancien Directeur général – M. Yacouba Nabassoua – pour une période de 3 mois, la réaffirmation par le Comité des gouverneurs – organe de décision de l'AMAO – de la pertinence de l'AMAO en tant qu'acteur clé de l'intégration monétaire et économique de la sous-région, ainsi que l'adoption du

programme de travail et du budget 2007, notamment.

4.1 Ressources humaines

La question des effectifs de l'Agence en 2007 est demeurée une source de préoccupations, en raison de la nécessité pour celle-ci de fonctionner à un niveau optimal.

L'AMAO a commencé l'année avec un personnel de 24 personnes, à savoir le Directeur général, 8 professionnels et 15 employés des services généraux/auxiliaires. Il convient de souligner qu'un employé bénéficiait alors d'une disponibilité et qu'il existait des vacances ou des besoins de remplacement pour les postes de 2 économistes supérieurs, 1 auditeur interne, 1 statisticien, 1 comptable, 1 agent administratif, 1 traducteur et 1 secrétaire bilingue relevant des services généraux/auxiliaires.

Le statisticien et l'auditeur interne ont été recrutés, respectivement en juin et juillet 2007. Par ailleurs, 4 départs concernant 2 aides-comptables et 2 assistants administratifs ont été enregistrés entre juillet et décembre 2007. L'un des assistants administratifs, en l'occurrence Mme Isatu Kandeh-Turay, est décédée en août 2007.

En définitive, l'Agence a terminé l'année avec un personnel de 20 membres seulement. Cette situation a nécessité l'adoption de mesures urgentes en vue de pourvoir les postes vacants.

4.2 Développement des ressources humaines

Au début de l'année, l'on a saisi les opportunités qui se sont offertes de renforcer les capacités d'un certain nombre d'employés afin d'améliorer leurs efficacité et rendement dans l'exercice de leurs fonctions, grâce à des programmes de formation. A cet égard, les cours, ateliers et séminaires organisés à West African institut for Financial and Economic Management (WAIFEM) ont été mis à profit, dans une large mesure.

Ainsi, un économiste a participé à la session de formation régionale de WAIFEM/FMI sur la Compilation et les statistiques de la balance des paiements organisée à Accra, Ghana, du 12 au 23 mars 2007. Cette session de formation visait à approfondir la compréhension des participants en ce qui concerne, notamment le Système de comptes nationaux (SNC), les Bilans nationaux et les comptes sectoriels, ainsi que les Statistiques de la balance des paiements.

Trois autres membres du personnel, à savoir 2 assistants administratifs et 1 dactylographe, ont participé à la session de formation régionale de WAIFEM sur les aptitudes de rédaction des rapports spécialisés et les techniques de présentation organisée à Accra, Ghana, du 26 mars au 3 avril 2007. L'objectif du programme consistait à améliorer les compétences des participants, ainsi que de leur permettre de comprendre de manière approfondie

les rudiments de la bonne communication et des capacités de communiquer de manière à améliorer leur performance professionnelle.

En mai 2007, un assistant comptable a pris part à la session de formation régionale sur les techniques de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres délits financiers organisée du 7 au 11 mai 2007, à Lagos, Nigeria. Cette session de formation visait, notamment à permettre aux participants de se familiariser avec la législation sur le blanchiment d'argent et les systèmes d'application de cette législation, ainsi qu'à leur assurer une compréhension approfondie des stratégies internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres délits financiers et économiques, et les initiatives de promotion des pratiques optimales en la matière.

Un autre programme de formation sur l'amélioration de la productivité – à l'intention des assistants administratifs, des secrétaires personnels des responsables exécutifs et des cadres de direction – organisé à Accra, Ghana, du 16 au 20 juillet 2007, a enregistré la participation de la secrétaire bilingue, qui visait à lui conférer les connaissances et compétences essentielles pour l'amélioration de sa performance. Ce programme portait, notamment sur l'administration et la gestion du bureau, les aptitudes en communication interpersonnelle et les connaissances les plus récentes en bureautique.

Enfin, le Responsable de l'administration et des finances a été désigné pour prendre part au séminaire stratégique de haut niveau sur la gestion des ressources humaines pour l'amélioration de l'efficacité organisationnelle, à Lagos, Nigeria, du 30 juillet au 7 août 2007.

Ce séminaire était censé aider les participants à mieux comprendre les questions et défis liés à la mondialisation, ainsi que ses incidences stratégiques sur la gestion efficace des ressources humaines.

De toute évidence, la performance de l'Agence est supérieure à la moyenne en matière de renforcement constant des capacités.

4.3 Réunion du comité des opérations et de l'administration

La réunion du Comité des opérations et de l'administration s'est tenue une fois en 2007 – du 25 au 27 juin – afin d'aborder les questions suivantes et de formuler des recommandations à l'intention du Comité des gouverneurs :

- le Projet de conditions de service intégrées pour les membres du personnel de l'AMAO ;
- le Projet de nouvel organigramme de l'AMAO ; et
- le Mémoire sur la participation des ministres des finances aux réunions statutaires de l'Agence.

Bien que les membres présents à la réunion aient procédé à des consultations, il est à déplorer l'absence de quorum pour que la réunion puisse prendre des décisions valables.

4.4 Amélioration de l'efficacité de la communication dans le milieu de travail

Le programme entrepris récemment en vue de faciliter la communication entre les membres du personnel et d'améliorer leur performance professionnelle en Anglais et en Français s'est poursuivi au cours de la période sous revue sous forme de cours de langues. Ce projet a pour but d'assurer l'efficacité et l'efficience des méthodes de travail des membres du personnel qui sont issus des deux blocs linguistiques (Anglais et Français) de la sous-région.

4.5 Orientation de la direction

Le Directeur général sortant dont le contrat a expiré à la fin de décembre 2006, a vu son mandat prorogé de 3 mois jusqu'à fin mars 2007. Cependant, cette prorogation a duré, en définitive, jusqu'en fin septembre 2007, date à laquelle un Directeur Général Intérimaire a été nommé afin de prendre les rennes pour le reste de l'année et pendant un certain temps en 2008.

Ce changement qui ne s'est pas opéré sans heurt a réduit l'efficacité et l'efficience de la Direction de l'Agence. Les difficultés liées au

passage du témoin ont affecté la gestion de la plupart des comptes de l'Agence, dans une certaine mesure.

4.6 Audit des états financiers 2006

Cette activité, qui était prévue au titre de l'année 2007, a été dûment préparée, mais n'a pu être parachevée au cours de la période sous revue, en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment la non-tenue des réunions statutaires ordinaires de l'Agence au cours de la période. Malgré tout, l'audit a été achevé et ses résultats ont fait l'objet d'un contrôle par le Comité des gouverneurs au cours du premier trimestre 2008.

4.7 Situation financière/ contributions des banques membres au budget de l'AMAO

La situation financière de l'Agence n'était guère reluisante en 2007. Jusqu'au début du quatrième et dernier trimestre, l'Agence n'avait reçu que 58 % du montant total de son budget pour l'année. A la fin de décembre 2007, les recettes s'élevaient au total à 64 %.